

Gestion des Transformations Sociales

MOST

Document de travail – no. 64

Les métamorphoses d'une « société salariale » : genèse et enjeux de la crise sociale et institutionnelle contemporaine en Argentine

par

Susana Peñalva



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Le Programme MOST

Le Programme « Gestion des transformations sociales » – MOST – a été conçu par l'UNESCO pour favoriser la recherche comparative internationale en sciences sociales. Son objet premier est d'appuyer les recherches autonomes de grande envergure et de longue durée et d'en communiquer les conclusions et les données aux décideurs. MOST organise et soutient des recherches dans trois domaines hautement prioritaires :

- La gestion du changement dans les sociétés multiculturelles et multi-ethniques.
- Les villes, lieux de transformation sociale accélérée.
- La gestion locale et régionale des transformations économiques, technologiques et environnementales.

Une liste des Documents de travail MOST se trouve à la fin de ce document.

Les idées et opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et n'engagent pas la responsabilité de l'UNESCO. Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Publié par le Programme MOST

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

1 rue Miollis, 75732 Paris CEDEX 15, France

<http://www.unesco.org/most>

© UNESCO 2003

Résumé

Au milieu des années 90, quelques lecteurs attentifs de l'histoire sociale comparée voyaient dans l'Argentine néopéroniste le prototype des pays ayant subi « l'effet des dérégulations sauvages au prix d'immenses souffrances, mais apparemment sans craquer » (R. Castel). En décembre 2001, la société argentine a fini par craquer. Son expérience représente un cas d'école, même si – le risque de contagion financière de la crise étant a priori écarté – nombreux sont ceux qui en détournent déjà le regard sur la scène internationale.

Un questionnement sur l'enchevêtrement des facteurs structurels et des dynamiques politiques et sociales est indispensable pour comprendre comment cette régression s'est produite et quel type de recomposition on peut désormais envisager. La « désalarisation » sous contrainte offre une clé de lecture et d'intelligibilité de la crise que traverse actuellement cette société. C'est ce que ce document tente de démontrer à travers l'analyse des réformes institutionnelles exigées par la conditionnalité des prêts dans la logique de l'ajustement structurel.

L'auteur

Susana Peñalva est sociologue, chercheur titulaire au Conseil National des Recherches Scientifiques et Techniques (CONICET), Argentine ; membre du Centre d'Etudes Urbaines et Régionales (CEUR)-Centre d'Etudes Avancées (CEA), Université de Buenos Aires (UBA); chercheur associée au CSU/CNRS-IRESKO, Paris.

Ce texte fait partie de la préparation d'une thèse de doctorat de sociologie sur « Formes institutionnelles de régulation et désaffiliation en Argentine. Une analyse régulationniste de la restructuration des modes d'intervention de l'État et de la recomposition du rapport salarial dans les années 1990 » ; travail en cours dans le cadre du centre Cultures et Sociétés Urbaines (CSU)-Umr 7112 CNRS-Université Paris 8 – IRESKO. Une version préliminaire de ce document a été discutée dans l'Atelier « Argentine » organisé depuis mars 2002 avec l'appui de l'Association Recherche et Régulation (ENS-CEPREMAP). Parmi les membres de ce collectif l'auteur tient à remercier spécialement Robert Boyer, Pascal Petit et Bruno Théret pour leurs commentaires et leurs remarques toujours pertinents, ainsi que Danièle Combes, Anne Querrien et Serge Allou pour l'aimable patience d'une lecture attentive des différentes versions du manuscrit.

Table des matières

1. Les métamorphoses d'une « société salariale » : cadre d'analyse théorico-historique	7
1.1. Restructuration économique, rapport salarial et intervention de l'État : des compromis brisés et des institutions de régulation remises en cause	7
1.2. De l'exclusion sociale à la « désaffiliation » : conceptualisation et dynamique d'un « modèle excluant »	9
2. En quête d'un principe d'explication sociétal et institutionnel de la crise contemporaine	12
2.1. Enjeux théoriques et politiques de la question sociale au tournant du XXe siècle	12
2.2. La « désalarisation » sous contrainte de la société argentine, ses conséquences sociales et ses implications politiques	15
3. Réformes structurelles et nouvelle question sociale : dérégulation, gestion politique et implications institutionnelles	20
3.1. Quelques points de repère historico-conceptuels : du marché « autorégulé » à « l'invention du social »	20
3.2. Au-delà de la régulation...? Réformes de marché, processus politiques et nouvelles « coordonnées » de la question sociale en Argentine	21
3.2.1. Le programme de privatisations : célérité de la « désétatisation » et « faiblesses » régulatrices	23
3.2.2. Les diverses versions de la réforme des lois du travail : la « désalarisation » sous contrainte sur fond de « risque-pays »	25
3.2.3. La succession des réformes du système des retraites et des pensions : « valse à mille temps » vers une « citoyenneté patrimoniale »	27
4. En guise de conclusion : une récapitulation sur l'empreinte socio-politique de la financiarisation, la « banqueroute » et le <i>default</i> institutionnel en Argentine	35
Documents de travail MOST	43

1. Les métamorphoses d'une « société salariale »¹ : cadre d'analyse théorico-historique

1.1. Restructuration économique, rapport salarial² et intervention de l'État : des compromis brisés et des institutions de régulation remises en cause³

Depuis la fin des années 1980, dans un contexte international marqué par l'augmentation du chômage structurel et du sous-emploi, la réémergence de la question sociale - essentiellement celle du statut du salariat - va de pair avec des dynamiques de « précarisation » et « désaffiliation », qui découlent essentiellement des difficultés persistantes d'insertion dans le marché du travail atteignant de nouveaux groupes et catégories de population. La différenciation et l'hétérogénéité sociale se trouvent ainsi accentuées au sein d'une même société. Pendant les dernières décennies l'Argentine a en quelque sorte partagé ce cadre de référence avec les sociétés capitalistes développées (tels les pays de l'Europe occidentale). Ici et là, ces phénomènes se sont accentués sous l'influence des processus de restructuration économique comportant parfois l'adoption de nouvelles technologies de production industrielle mais aussi - et dans le contexte argentin de libéralisation et « désétatisation » de l'économie surtout - de politiques de licenciement massif de personnel.

Dans le cas argentin, ce processus a vu le jour parallèlement à la remise en cause des compromis sociaux qui, par le passé (et notamment depuis le milieu des années 1940), avaient donné lieu à la codification des droits sociaux des travailleurs et à une certaine institutionnalisation du droit du travail, assurément inachevée et plus fragile qu'au sein d'une société comme la France de l'après-guerre où le salariat en était « venu à structurer (la) formation sociale presque tout entière »⁴. La remise en cause de ces compromis est à la base des réformes « pro-marché » (*market oriented*) mises en place en Argentine depuis le début des années 1990. En regard de ces réformes, la condition salariale et les modes d'intervention sociale de l'État auparavant dominants sont apparus - au milieu de la dernière décennie - comme des formes institutionnelles dont l'interrelation structurelle (en tant que cristallisation

¹ Sur le concept de « société salariale », cf. M. Aglietta, A. Brender, *Les Métamorphoses de la société salariale. La France en projet*, Paris, Calmann-Lévy, 1984. Cette contribution de l'approche macro-économique de l'école française de la régulation a développé les notions des « pratiques de normalisation contractuelle et étatique » - la normalisation étant entendue comme un principe essentiel de cohésion à l'intérieur de la société salariale, permettant d'aborder ses métamorphoses d'un point de vue historique et institutionnel qui impliquait une sorte de déplacement analytique de l'économique vers le politique et le social. (Cf. en particulier pp. 71-134).

² La question du « rapport salarial » a été l'objet d'une vaste élaboration dans le cadre de l'approche de la régulation, notamment à partir du projet d'une théorie institutionnaliste, donc historique, du salaire. Ne pouvant pas entrer ici dans le détail des discussions théoriques à cet égard, nous nous contenterons de faire référence à quelques-unes de ses conceptualisations dont s'inspire dans une large mesure notre analyse du cas argentin. Cf. R. Boyer, « Vingt ans de recherche sur le rapport salarial : un bilan succinct », in R. Boyer, Y. Saillard (sous la direction de), *Théorie de la Régulation, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 1995, pp. 106-114.

³ Cette thématique de recherche s'articule au troisième volet (« les interventions publiques face à la décomposition du salariat ») de la réflexion autour de la question « Les individus face aux 'flexibilités' du travail et des institutions », dans le cadre de l'Atelier des étudiants-chercheurs du Centre d'Etude des Mouvements Sociaux (CEMS)/EHESS 2001-2002, en continuité avec le séminaire sur « Le salariat en question ».

⁴ R. Castel, *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, coll. « L'espace du politique », 1995, p. 385.

d'une relation sociale construite historiquement) semblait déjà emprunter la voie d'une recomposition régressive, tout comme des dispositifs en cours de liquéfaction ou des piliers en voie d'effondrement.

L'objet de la recherche développée à partir de 1994 en vue d'une thèse de doctorat de sociologie - et actuellement en train d'être complétée en tenant compte des évolutions récentes de la crise structurelle argentine et des enseignements que l'on peut en tirer concernant sa genèse - est une analyse relationnelle des mécanismes sociaux et institutionnels à travers lesquels se sont opérées les mutations concomitantes du rapport salarial et du rôle de l'État, considérées dans leur spécificité et leur complémentarité. D'une part, en tant que composantes prééminentes d'un certain mode de régulation de l'économie (comme le met en évidence la littérature associée à l'approche de la régulation en termes de macro-économie institutionnelle et historique)⁵. D'autre part, en tant qu'ensemble de relations et de dispositifs ayant joué un rôle décisif dans la structuration de la société salariale et dans l'interaction entre modes de vie des couches populaires, intervention de l'État et politiques sociales - au centre de la réémergence de la question sociale à laquelle on assiste depuis les dernières années, avec l'aggravation extrême et vertigineuse qui découle de l'éclatement de la crise majeure qu'a connu le pays en décembre 2001.

Plus directement en relation avec une problématique et une logique de questionnement sociologiques, cette perspective permet de faire une série d'hypothèses concernant les dynamiques de désaffiliation mises en évidence par les effets de désintégration sociale associés aux phénomènes d'appauvrissement et aux difficultés croissantes d'insertion dans le marché de l'emploi que rencontrent les groupes issus des catégories populaires - qui ont acquis une visibilité particulière à l'échelle des grandes agglomérations urbaines. Ainsi considérées, elles sont non seulement l'un des phénomènes majeurs, lourds de conséquences et d'implications dans la situation de crise, mais peuvent être analysées comme l'élément principal émergeant de la déstructuration de la société salariale que semblait porter potentiellement à terme ladite recomposition régressive, dont l'ampleur et le caractère drastique deviennent actuellement tangibles.

Dans cette perspective, il nous paraît pertinent d'avoir recours à la conceptualisation en termes de « désaffiliation » proposée par Robert Castel. Nous allons utiliser cette notion, qui « appartient au même champ sémantique que la dissociation, que la disqualification ou que l'invalidation sociale »⁶, pour faire référence au processus expérimenté par des nombreux groupes de travailleurs qui se voient expulsés - ou poussés vers la périphérie - du régime de l'emploi formel et du système des relations de travail qui était un mécanisme fondamental d'insertion dans le système productif et de reproduction sociale, dans la société salariale. C'est-à-dire, non seulement en fonction du revenu salarial qui - en tant que rémunération directe au travail - permettait l'accès individuel et familial, à la consommation de masse, à travers l'acquisition des biens et services sur le marché, mais aussi en raison du droit assurant, via le « salaire indirect » - à partir du travail mais aussi en quelque sorte par delà le travail -

⁵ Cf. M. Quemia, « Théorie de la Régulation et développement : trajectoires latino-américaines », in *L'Année de la régulation* (Economie, Institutions, Pouvoirs), N° 5, 2001-2002, Paris, Association Recherche et Régulation - Presses de Science Po, pp. 57-103.

⁶ R. Castel, *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, coll. « L'espace du politique », 1995. « Parler de désaffiliation - signale-t-il - [...], ce n'est pas entériner une rupture, mais retracer un parcours. [...] Désaffilié, dissocié, invalidé, disqualifié, par rapport à quoi ? C'est précisément tout le problème ». (p. 15)

l'accès aux prestations et dispositifs de protection sociale (notamment devant les risques de maladie, d'accidents, de vieillesse ou d'invalidité) associés à la condition salariale. C'est en ce sens que « la consolidation du statut du salariat [a permis] l'épanouissement des protections, tandis que sa précarisation mène à nouveau à l'insécurité sociale »⁷.

1.2. De l'exclusion sociale à la « désaffiliation » : conceptualisation et dynamique d'un « modèle excluant »

Le but fondamental de cette recherche est d'analyser et d'illustrer le développement du processus de mutation institutionnelle auquel nous avons fait référence, processus inscrit dans le cadre de la vaste restructuration économique qu'a connue l'Argentine au cours de la décennie 1990. En ce sens, ce travail vise à identifier les principales conséquences et implications sociales des réformes mises en œuvre dans le système des relations de travail et du régime d'emploi, qui se sont traduites par une détérioration du statut de l'emploi salarié et l'érosion du système de protection sociale, voire l'effritement de la condition salariale. Cette situation se trouve aggravée dans un contexte de retrait massif de l'État de différents secteurs de l'activité économique et d'abandon d'une bonne partie de ses « fonctions sociales », encouragés par la remise en cause et la reformulation des modes d'intervention de la puissance publique, qui ont accompagné la montée en puissance - depuis la fin des années 1980 - des référentiels de pensée néolibéraux.

C'est ce que peuvent contribuer à démontrer quelques cas concrets de mise en œuvre de politiques publiques, que nous avons étudiés en tenant compte de leur signification spécifique et de leur potentiel explicatif de certains processus qui ont un impact déterminant sur les marchés de travail urbains où l'augmentation du chômage structurel et du sous-emploi s'inscrit dans une dynamique de précarisation et de déstructuration sociale induite par les politiques de flexibilité du travail et de suppression d'emplois. Ce dans un cadre de fragilisation, sinon de disparition, des protections et des droits liés à l'activité professionnelle et d'affaiblissement des institutions censées les garantir. Ces processus sont liés à la mise en œuvre des réformes structurelles qui ont vu le jour depuis le début des années 1990 : privatisations des entreprises publiques, réformes du code du travail légalisant des « formes atypiques » et plus précaires d'emploi et introduisant des régimes moins protecteurs, réformes du système des retraites et pensions et, plus largement, des dispositifs qui tenaient lieu de sécurité sociale en Argentine. Le tout, dans le cadre des politiques de « sortie de crise » inscrites dans les programmes d'ajustement structurel dits « de seconde génération », c'est-à-dire de politiques de sortie libérale de la crise et de l'inflation, où l'accent était mis sur la libéralisation des marchés, et dont l'application a eu lieu sous le poids d'une contrainte extérieure de nouveau type, qui étant devenue structurelle depuis la crise de la dette (en 1982) était alors « endogénéisée »⁸.

Dans cette perspective, la recherche développée vise à une analyse des modalités

⁷ *Ibidem*, p. 322.

⁸ Cf. E. L. Miotti, « Argentine : de la crise de la régulation à la régulation de la crise », in F. Nicolas, L. Krieger Mytelka (sous la direction de), *L'Innovation, clef du développement. Trajectoires de pays émergents*, Paris-Milan-Barcelone, Masson, coll. « Travaux et recherches de l'IFRI », 1995, chap. 4, pp. 193-246. Dans ce texte du milieu des années 1990, l'auteur faisait référence à l'ampleur de cette contrainte en précisant : « de forts dérèglements fiscaux et monétaires [...] sont la conséquence directe du poids accru d'une contrainte extérieure structurelle, nouvelle donne résultant des transferts financiers nécessaires pour faire face à la dette extérieure ». (p. 228).

spécifiques de restructuration des modes et des instruments d'intervention de l'État en matière économique et sociale, qui, dans l'Argentine contemporaine, s'accompagne d'une profonde mutation dans la configuration du rapport salarial, y compris en tant qu'ensemble de règles et de normes dont l'importance institutionnelle devrait sans doute se mesurer à sa capacité de créer des régularités sociales. Selon notre hypothèse, cette transformation concomitante de l'intervention de l'État et du rapport salarial (considérés en tant que formes institutionnelles dotées d'une certaine complémentarité dans la configuration progressive de la société salariale) s'est opérée sur fond de crise majeure du mode de développement « autocentré » ou « tourné vers l'intérieur », dont l'épuisement s'était déjà amorcé pendant les deux décennies précédentes, et où l'intervention de l'État et le rapport salarial avaient acquis une place prépondérante du point de vue de la hiérarchie des formes institutionnelles propres du mode de régulation de l'économie en vigueur. Mais aussi en termes de mécanismes et dispositifs structurant les modes de vie de la population, étant donné que le travail salarié auquel se rattachaient diverses formes de protection sociale était parvenu à constituer un vecteur principal de sociabilité et d'intégration sociale, et que l'État avait joué un rôle majeur - non sans mettre en évidence ses limites - vis-à-vis de la reproduction sociale de la majorité au sein de la société.

Il s'agit donc de délimiter et préciser - à partir des études de cas qui constituent des exemples emblématiques - les effets d'une recomposition institutionnelle qui semble inextricablement liée à cette réémergence de la question sociale qu'a connue la société argentine et à ses modalités dans le courant des années 1990. Notamment à travers la dissémination des phénomènes de précarisation et désaffiliation et des effets d'individualisation négative ou « par défaut », et l'émergence des formes de désintégration sociale auxquelles fait allusion de façon insuffisante la thématique de l'exclusion⁹, très répandue aussi localement¹⁰, même si la nuance introduite par quelques analyses critiques du début des années 1990 en faisant référence au « modèle excluant » visait déjà à rendre compte d'un certain dynamisme et d'une responsabilité sociale et politique à l'origine de ces basculements. Ainsi les analyses cherchant à saisir la dynamique singulière des transformations en cours en Amérique latine sur la base de la critique théorique et de l'expérience argentine des années 1980-1990, qui prenaient en considération « les changements dans le profil productif, le marché du travail, la distribution du revenu et les politiques sociales offrant la vision d'un processus de modernisation restreint dans l'ordre de l'économique et socialement 'excluant' »¹¹.

En effet, la notion d'exclusion, « immobile », vise à désigner « des états de

⁹ Parmi les travaux récents qui offrent un état de lieux à cet égard, tant sur le plan conceptuel que méthodologique, cf. notamment : B. Destremau, P. Salama, *Mesures et démesures de la pauvreté*, Paris, Presses Universitaires de France (PUF), 2002, particulièrement le chap. IV : « De la pauvreté à l'exclusion : limites de la mesure, multidimensionnalité de la pauvreté » (pp. 107-143) ; X. Emmanuelli, C. Frémontier, *La Fracture sociale*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris, 2002.

¹⁰ Cf. CIPPA (Centro de Investigaciones sobre Pobreza y Políticas Sociales en la Argentina), *El país de los excluidos. Crecimiento y heterogeneidad de la pobreza en el Conurbano Bonaerense*, Buenos Aires, CIPPA - IAF (Inter American Foundation), 1991 ; A. Minujin (sous la direction de), *Desigualdad y exclusión. Desafíos para la política social en la Argentina de fin de siglo*, Buenos Aires, Unicef/Argentine - Losada, 1993.

¹¹ A. Barbeito, R. Lo Vuolo, *La Modernización excluyente. Transformación económica y Estado de Bienestar en Argentina*, Buenos Aires, Unicef/Argentine - Ciepp - Losada, 2e. édition, avril 1995. En référence à la consolidation de ce processus dans les années récentes, cf. Daniel Azpiazu (ed.), *Privatización y poder económico. La consolidación de una sociedad excluyente*, Buenos Aires, Editorial de la Universidad Nacional de Quilmes - Flacso - Instituto de Estudios sobre Estado y Participación, 2002.

privation »¹² qu'elle même immobilise en quelque sorte (avec ses réminiscences statiques), et tend ainsi un voile sur les processus structurels, les mécanismes et les dynamiques sociales qui engendrent cette mutation sociale et institutionnelle lourde de conséquences. Ainsi la « fracture sociale » que désignait le terme apparu sur la scène politique française lors de la campagne pour l'élection présidentielle de 1995¹³ et appelé à réapparaître - si ce n'est à demeurer médiatiquement - au cours des derniers mois, pour évoquer le « désarroi populaire »¹⁴ associé à une mutation dont il s'agit d'éclairer l'envergure et les enjeux.

Dans son analyse socio-historique des transformations de la société salariale, Robert Castel rend compte de plusieurs bonnes raisons pour préférer la notion de « désaffiliation » à celle de « l'exclusion », afin de désigner l'aboutissement (c'est-à-dire, à notre sens, et la dynamique et le résultat) du processus qui fait que les individus transitent d'une « zone » à l'autre, en passant par exemple de l'intégration à la vulnérabilité, ou en basculant de la vulnérabilité dans l'inexistence sociale. Ainsi, ce sont ces processus qu'il s'agit d'éclairer : « comment sont alimentés ces espaces sociaux, comment se maintiennent *et surtout comment se défont les statuts* »¹⁵. Et ce, sans négliger la présence, dans la société contemporaine, des circulations de flux en sens inverse, concernant notamment l'appauvrissement des catégories populaires qui n'épargne pas - comme c'est le cas en Argentine - des vastes secteurs de la classe moyenne et l'enrichissement et la mobilité ascendante des groupes sociaux assimilables à des nouvelles élites. D'où la bipolarisation sociale dont témoigne la tendance à la ségrégation spatiale qui s'accompagne - dans le cadre des grandes villes et des zones métropolitaines surtout - de la prolifération des urbanisations privées, et que semble relancer actuellement la mondialisation économique et financière, dans un contexte d'augmentation des inégalités sociales face à la désertion de l'État et de privatisation générale de la société¹⁶.

Un travail critique des fondements de la « pensée conventionnelle » en matière économique et sociale, publié à Buenos Aires en avril 2001, prône la construction d'un nouveau régime d'organisation sociale et d'un nouveau système de politiques publiques qui

¹² R. Castel, *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, op. cit., p. 15.

¹³ Cf. X. Emmanuelli, C. Frémontier, *La Fracture sociale*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris, 2002.

¹⁴ Dans le cadre de l'Hexagone, ce terme était évocateur du « malaise politique français constaté depuis 1981 », d'après l'analyse du sociologue Emmanuel Todd, *Aux origines du malaise politique français. Les classes sociales et leur représentation*, Note de la Fondation Saint-Simon, 1994. L'auteur de cette analyse - aussitôt repris politiquement par le candidat Jacques Chirac dans son livre-programme d'alors (*La France pour tous*) -, soulignait ainsi l'adhésion des élites politiques et journalistiques « à une vision fautive de la structure sociale, qui empêchait la représentation politique des conflits d'intérêt et de classes traversant la 'société française' » (cité par X. Emmanuelli, C. Frémontier, *La Fracture sociale*, op. cit., p. 5).

¹⁵ R. Castel, *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, op. cit., pp. 14-15 (c'est nous qui soulignons).

¹⁶ Cf. M. Svampa, *Los que ganaron. La vida en los countries y barrios privados*, Buenos Aires, Ed. Biblos, 2001. Dans le cas de l'Argentine, dans le cadre des transformations substantielles que le pays a connu depuis la fin des années 1980, « face à la désertion de l'État, face à l'effritement des anciens modèles de socialisation, se développent des nouvelles formes privatisées de la sécurité et de gestion de la cohésion sociale, dans lesquelles se cristallisent des nouvelles formes de différenciation entre les 'gagnants' et les 'perdants' du modèle ». (p. 47 ; notre traduction). En 2000, pour la seule zone métropolitaine de Buenos Aires, le nombre de *countries* et quartiers fermés montait à 434, parmi lesquels - sur la base des données fournies par le département d'urbanisme de l'Institut du Conurbano de l'Université Nationale de Général Sarmiento - on pouvait « dénombrer 252 quartiers privés (58% du total), 139 *countries* (32%), 36 *chacras* (8%) et 7 mega-projets (2%). Afin de rendre compte de cette expansion accélérée, rappelons que pour le cas du Grand Buenos Aires, en 1994 il y avait seulement 1.450 familles établies dans ce type d'urbanisations ; en 1996 [il y en avait] 4.000 [d'après l'Institut de Formation de la Chambre Immobilière Argentine]. En août 2000, le nombre de familles montait à 13.500 [selon des données de la Fédération Argentine des *Clubes de Campo*, Journal « *Clarín* », Buenos Aires, 13 août 2000]. (*Ibidem*, p. 57 ; notre traduction).

devrait tenir « l'économie pour la principale question sociale »¹⁷. Ce travail offre une « mise à jour » révélatrice de la pertinence de certaines analyses du début des années 1990 en termes de « modèle excluant », soulignant la dynamique propre au modèle économique qui s'est imposé au niveau national. Mais il montre aussi leurs limites - en un sens théorico-historiques -, une fois la décennie écoulée et l'ampleur des transformations sociales cristallisées en Argentine pendant les années récentes dramatiquement révélée dans sa portée régressive depuis décembre 2001. L'auteur de l'ouvrage signale que « pour comprendre la racine de l'exclusion sociale dans la société argentine il faut observer le problème en termes dichotomiques. C'est-à-dire qu'il faudrait le comprendre en relation avec son contraire : celui de l'inclusion sociale. L'inclusion sociale, affirme-t-il, se réfère aux formes dans lesquelles les membres de la société se trouvent intégrés à l'ensemble des institutions sociales, concerne tant l'accession à leurs bénéfices que la dépendance du mode de vie individuel par rapport à ceux-ci. L'exclusion sociale fait alors référence à toutes ces conditions qui permettent, facilitent ou promeuvent que certains membres de la société soient écartés, rejetés ou que simplement leur soit déniée la possibilité d'accéder aux bénéfices des institutions sociales. Comme les deux phénomènes sont le produit d'une seule et même dynamique, les membres exclus se trouvent affectés par l'inclusion des autres (par exemple, parce que les ressources sociales disponibles sont de préférence utilisés pour satisfaire les inclus) »¹⁸.

Il s'agit, selon ce raisonnement, « d'une exclusion 'dans' la société et non [...] 'de' la société ; cette dernière peut prêter à confusion en laissant supposer que les exclus sont en dehors de la société et qu'ils ne ressentent donc pas des effets [provenant] des institutions qui définissent sa dynamique »¹⁹. Après avoir mis en avant cette approche de la question en termes de « dichotomie et non pas de dialectique », et préférant poser le problème en termes de « conditions » plutôt que de « droit », l'auteur conclut sur les effets pratiques que son point de vue comporte quant à la manière d'aborder les problèmes sociaux les plus urgents, en affirmant : « dans cette optique, la pauvreté et le chômage sont les symptômes les plus évidents de la dynamique 'excluante', mais ils ne la définissent pas. Les gens sont pauvres et chômeurs comme résultat, du fait de participer à une dynamique qui les exclue et non pas l'inverse. Autrement dit, dû au fait que dans le système social prédomine l'action de forces qui provoquent l'exclusion sociale de beaucoup et l'inclusion sociale de peu de gens, il en résulte donc des grandes masses de pauvres, de chômeurs et de marginaux »²⁰.

2. En quête d'un principe d'explication sociétal et institutionnel de la crise contemporaine

2.1. Enjeux théoriques et politiques de la question sociale au tournant du XXe siècle

Différentes lignes de raisonnement peuvent être développées pour justifier l'intérêt sociologique et la pertinence, à la fois théorique et pratique, de notre sujet de recherche. Quatre arguments principaux méritent d'être explicités afin de souligner l'importance sociale et la portée politique actuelle de la problématique.

¹⁷ Cf. R. Lo Vuolo, *Alternativas. La economía como cuestión social*, Buenos Aires, Grupo Editor Altamira, 2001.

¹⁸ R. Lo Vuolo, *Alternativas. La economía como cuestión social*, op. cit., p. 97 (notre traduction).

¹⁹ *Ibidem*, p. 97-98 (notre traduction). La relative ambiguïté de cette formulation ne va peut-être pas sans rappeler la difficulté à penser la production institutionnelle des dynamiques de désaffiliation, y compris dans certains cas par le biais des politiques d'État dont il s'agit de saisir les médiations pertinentes.

²⁰ *Ibidem*, p. 98 (notre traduction)..

Les deux premiers font référence à son intérêt général. Ils concernent la « dimension sociale » du développement capitaliste contemporain :

a) Depuis plus d'une dizaine d'années, la protection sociale, c'est-à-dire l'ensemble des instruments et des dispositifs créés afin d'assurer la régulation et la reproduction de la force de travail à travers le salaire indirect à l'intérieur d'une grande partie des sociétés capitalistes occidentales, devient un domaine privilégié de réforme (sociale et politique) dont les raisons profondes dépassent le problème des difficultés financières purement conjoncturelles. En constituant une série de dispositifs étatiques progressivement mis en place au long d'un processus historique qui a vu son essor dans l'après-guerre, de nombreux systèmes nationaux de protection sociale connaissent actuellement une vaste remise en question. Cette remise en cause concerne les différentes institutions établies dans le passé, fruit de la cristallisation des compromis sociaux résultant des luttes sociales et politiques relatives à la conquête de droits.

b) Dans ce contexte, ce qui a été souvent identifié et dénoncé comme la « démission » ou le « retrait de l'État » de ses fonctions dites « sociales »²¹ mérite d'être appréhendé et conceptualisé, nous semble-t-il, en tant que processus de changement ou de mutation des modalités et des instruments antérieurs d'intervention sociale de l'État, pouvant aller dans certains cas jusqu'à réduire le rôle de l'État au strict minimum.

Dans cette optique, la question de la réforme de différents aspects du système public de protection sociale devrait être considérée en relation structurelle avec le phénomène caractérisé en termes d'« effritement de la condition salariale ». Mettant conceptuellement entre parenthèses la perception courante du problème de « l'exclusion », le constat de cet « effritement » renvoie à une nouvelle analyse de « la question sociale ». Celle-ci, en raison de la dynamique de mutation décisive que connaît le rapport salarial, se pose désormais autrement, notamment à travers tout ce que comporte la « fragilisation » des protections de la société salariale²². Cette métamorphose est liée en fait au rôle social et historiquement structurant du salariat ainsi qu'à la désagrégation et à la fragmentation sociale qui entraînent sa déstructuration - via la remise en cause de son statut. La récente expérience de « désalarisation » sous contrainte de la société argentine semble riche d'enseignements, voire même constituer un cas d'école à cet égard.

D'autres raisons de la pertinence et de l'actualité de la problématique méritent d'être soulignées. Elles ont un caractère plus spécifiquement sociétal et politique. Elles concernent les conditions particulières du développement capitaliste dans le contexte de l'Argentine. Nous sommes en effet en présence d'une société qui constitue un cas à part parmi les pays dits « en développement », dans la mesure où la grande crise des années 1930 s'y est traduite par un renforcement du processus d'industrialisation amorcé pendant la première décennie de ce siècle. A partir de cette époque, la croissance tirée par l'industrie orientée vers le marché intérieur est allée de pair avec un processus de salarisation d'ampleur considérable, comparable à la situation des économies des pays développés²³.

²¹ P. Bourdieu, « La démission de l'État », in P. Bourdieu (sous la direction de), *La Misère du monde*, Paris, Ed. du Seuil, 1993, pp. 219-228.

²² Cf. R. Castel, C. Haroche, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi. Entretiens sur la construction de l'individu moderne*, Paris, Fayard, 2001, p. 114.

²³ Cf. E. L. Miotti, « Argentine : de la crise de la régulation à la régulation de la crise », in F. Nicolas, L. Krieger Mytelka (sous la direction de), *L'Innovation, clef du développement. Trajectoires de pays émergents*, Paris-

c) A ce niveau, l'intérêt du sujet de recherche est lié à une préoccupation intellectuelle : identifier le type d'articulation complexe existant entre rapport salarial, protection sociale et intervention sociale de l'État dans sa spécificité nationale. D'une part, le souci d'intégrer une dimension socio-historique dans la problématique exige de tenir compte de la genèse contemporaine de cette articulation à l'instar du modèle de développement « autocentré » dit « d'industrialisation par substitution des importations », qui a orienté la dynamique de croissance pendant les années 1940-1960. D'autre part, l'analyse vise à rendre compte de la recomposition que ce lien connaît dans le contexte de l'Argentine actuelle ; en l'occurrence du processus de mutation institutionnelle qui s'est accéléré ces dernières années, dans le cadre d'une profonde restructuration économique associée à l'endogénéisation de la contrainte financière extérieure : le « fardeau de la dette » (dès le début des années 1980), puis les programmes d'ajustement structurel.

d) Notre thème de recherche revêt également une importance plus spécifiquement macropolitique. De l'analyse des implications pratiques des perspectives d'articulation/désarticulation des objectifs de politique économique et des stratégies de politique sociale, dépendent dans une large mesure les conditions de viabilité de la démocratie, notamment dans la situation de grave crise structurelle que rend plus singulière la trajectoire de l'Argentine, la rapprochant et la différenciant de celle d'autres pays latino-américains. Rappelons sur ce point la signification que revêt depuis plusieurs années l'apparition des nouveaux contingents de population qui n'ont qu'une faible possibilité d'intégration au marché du travail, restant à la marge du processus d'accumulation tourné vers l'extérieur, dominant au niveau national depuis la fin des années 1970. Certaines analyses des années 1960 avaient déjà perçu ce phénomène comme l'émergence d'une « masse marginale » d'une ampleur telle qu'elle n'avait aucune fonction dans le système capitaliste, et lui attribuaient un caractère structurel.

Dans ce contexte, le désengagement de l'État d'une partie de ses fonctions sociales et les dérégulations sauvages adoptées dans le cadre des politiques économiques néolibérales mises en œuvre depuis le début des années 1990, concernant notamment la flexibilité du marché du travail et la réforme de différents domaines du système de protection sociale (comme celui des retraites et pensions et des œuvres sociales qui tenaient lieu de sécurité sociale en Argentine), ont tendance à aggraver les conditions d'existence et de reproduction de la population en général. Dans les circonstances actuelles où le chômage, le sous-emploi, la précarité et la pauvreté de masse deviennent une réalité structurelle qui s'élargit pour atteindre des pourcentages de la population jamais connus dans l'histoire nationale, ceci ne peut que favoriser la condensation de situations contribuant à la corrosion du fonctionnement des institutions démocratiques au sein de la société.

Enfin, on pourrait identifier un intérêt supplémentaire de la recherche, de nature plus épistémologique. La tentative de penser le changement de paradigme d'intervention sociale de l'État, profondément lié à la transformation contemporaine de la configuration du rapport salarial et à l'effondrement de certains compromis institutionnalisés - sous-jacents aux pratiques de normalisation étatique qui étaient à la base des dispositifs de protection sociale mis en place auparavant -, impliquerait de se donner les moyens d'une résistance intellectuelle à l'égard de certaines formes de violence symbolique. Telle la « démission de

l'État » mais aussi, plus largement, la destruction de la notion de la nécessité de son intervention pour réduire les inégalités sociales, surtout au sein de sociétés où l'augmentation de ces inégalités constitue une menace pour la cohésion sociale.

A cet égard, il s'agirait de montrer une certaine forme d'impensé dans les schèmes tacites qui déterminent et délimitent tant les représentations ordinaires de l'intervention publique que les catégories « légitimes » d'une « pensée d'État »²⁴ concernant ses politiques, ses formes institutionnelles et ses dispositifs et instruments d'intervention sociale. Mais peut-être aussi un impensé dans les visions qui prônent aujourd'hui la flexibilité du travail et des institutions sans trop se soucier de ces masses d'individus qui, avec l'ébranlement des protections sociales, « ont décroché des régulations de la société salariale qui leur permettaient d'être eux-mêmes au travers de leur participation à des ressources communes, et paraissent à présent condamnés à porter leur individualité comme un fardeau », en tant qu'« individus par défaut »²⁵.

2.2. La « désalarisation » sous contrainte de la société argentine, ses conséquences sociales et ses implications politiques

Au milieu des années 1990, quelques lecteurs attentifs de l'histoire sociale comparée voyaient dans l'Argentine néopéroniste un prototype singulier : celui des pays ayant subi « l'effet des dérégulations sauvages au prix d'immenses souffrances, mais apparemment sans craquer »²⁶. En décembre 2001, la société argentine a fini par craquer. Son expérience représente un cas d'école, même si - le risque de contagion financière de la crise a priori écarté... - nombreux sont ceux qui en détournent déjà le regard sur la scène internationale. Un questionnement sur l'enchevêtrement des facteurs structurels et des dynamiques politiques et sociales est indispensable pour comprendre comment cette régression s'est produite socialement et quel type de recomposition l'on peut envisager.

Une question majeure, la « désalarisation » sous contrainte de la société argentine, nous offre une clé de lecture et d'intelligibilité de la crise sociale contemporaine, et son analyse approfondie pourrait contribuer à rendre compte de ses enjeux politiques. Il s'agit de la question des conséquences lourdes, et sur le plan social et sur le plan politique et institutionnel, de la désarticulation de la société salariale, dont la transformation des années récentes concourt à confirmer certaines hypothèses formulées dans des travaux précédents²⁷

²⁴ P. Bourdieu, « Esprits d'État. Genèse et structure du champ bureaucratique », in P. Bourdieu, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Ed. du Seuil, coll. « Points/Essais », chap. 4, pp. 99-145.

²⁵ R. Castel, C. Haroche, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi. Entretiens sur la construction de l'individu moderne*, op. cit. ; voir notamment le chap. III (« Individus par défaut »), pp. 107-161.

²⁶ R. Castel, *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, coll. « L'espace du politique », 1995, p. 438.

²⁷ Cf. S. Peñalva, « Condition salariale et intervention de l'État à l'heure de la globalisation : l'Argentine dans le Mercosur », Document de travail MOST N° 21, édition trilingue, Paris, Unesco, 1998, 20 p. ; S. Peñalva, « Retirada del Estado, flexibilidad neoliberal y desintegración social a la luz de un enfoque institucionalista. Efectos y consecuencias sociales del proceso privatizador a partir de una revisión del caso de SOMISA », in M. Baima de Borri, S. Cesilini, A. Rofman (eds.), *Privatizaciones e impacto en los sectores populares*, Buenos Aires, Banco Mundial - Grupo de trabajo de ONGs sobre el Banco Mundial - Instituto de Investigaciones del Nuevo Estado - Editorial de Belgrano, 2000, pp. 121-153 ; S. Peñalva, « Regulación económica y (des)protección social en la sociedad salarial. Las reformas orientadas al mercado y sus implicaciones institucionales en la Argentina », in *Revista Ciclos en la historia, la economía y la sociedad*, Año XI, Vol. XI, N° 21, Buenos Aires, Instituto de Investigaciones de Historia Económica y Social/Facultad de Ciencias Económicas de la Universidad de Buenos Aires, premier semestre 2001, pp. 181-223.

et certains constats :

a) *La flexibilité accrue du rapport salarial et la légalisation de formes précaires d'emploi* permettraient d'expliquer en partie le fait que ce rapport soit devenu en pratique plus concurrentiel que par le passé (comme le montrent certaines analyses du comportement de la macro-économie argentine des années 1990 proches des schémas d'interprétation régulationnistes²⁸).

b) *La remise en cause du droit du travail*, dont les principaux risques et conséquences avaient été envisagés par différentes analyses critiques, à partir des exemples de réformes des lois de l'emploi (dit « stable », alors que la règle tend à être la rotation, et la stabilité l'exception) et du système des retraites et pensions mises en œuvre au cours de la décennie de 1990²⁹.

c) *Le démantèlement du système de protection sociale préexistant*, notamment à travers une série de réformes institutionnelles et juridiques qui redéfinissent les critères, les règles, les droits, moyennant un processus politique qui va de pair avec le retrait de l'État de l'économie et avec la démission de l'État social. A ce propos, il faut également signaler que l'actuel « collapsus » du système de sécurité sociale en Argentine a plusieurs causes, parmi lesquelles : l'augmentation du chômage et celle du travail « au noir » qui ont fait passer le pourcentage de la population affiliée au système des œuvres sociales de 70% à 40% ; la perte des moyens de financement, estimée à 15.000 millions de dollars - entre 1994 et 1999 -, en raison de la réduction des contributions patronales, de la morosité des entreprises et de l'évasion³⁰.

Ces transformations sont directement en rapport avec le contenu des principales réformes structurelles *market oriented* « recommandées » par les organismes multilatéraux, notamment le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Des réformes en fait mises en œuvre en fonction de la « conditionnalité » à laquelle a été assujéti dans les années 1990 l'octroi des prêts d'ajustement structurel³¹.

Concernant directement ou indirectement le rapport salarial (à travers leur incidence sur le fonctionnement du marché du travail, le statut de l'emploi, le salaire indirect), les

²⁸ Cf. M. Quemia, « Théorie de la Régulation et développement : trajectoires latino-américaines », in *L'Année de la régulation* (Economie, Institutions, Pouvoirs), N° 5, Paris, Association Recherche et Régulation - Presses de Science Po, 2001-2002, pp. 57-103.

²⁹ Cf. P. Kesselman, « Legislación laboral, empleo y pobreza », in S. Peñalva, A. Rofman (coord.), *Desempleo estructural, pobreza y precariedad. Coordinadas y estrategias de política social en la Argentina y América Latina*, Buenos Aires, CEUR-Ediciones Nueva Visión, coll. « La investigación social », 1996, 21-30. Les principaux éléments de cette vaste redéfinition juridique ont été précisés par Sophie Thonon lors de la table ronde sur « La crise sociale contemporaine », Groupe de travail N° 4, dans le cadre de la Journée d'étude « Argentine », Ecole Normale Supérieure (ENS)-CEPREMAP-Association « Recherche & Régulation », Paris, 9 mars 2002.

³⁰ « El colapso del sistema de salud » (Editorial), Journal « Clarín », Buenos Aires, 17 juin 2002. Dans l'analyse du problème faite par ce quotidien, parmi les causes responsables du « collapsus » du système national de sécurité sociale il faudrait considérer aussi l'augmentation des coûts des soins médicaux pour une population avec une plus longue espérance de vie et ayant des pathologies qui peuvent être traitées actuellement, ainsi que la mauvaise gestion du Fonds Solidaire de Redistribution.

³¹ Cf. S. Peñalva, « Regulación económica y (des)protección social en la sociedad salarial. Las reformas orientadas al mercado y sus implicaciones institucionales en la Argentina », in *Revista Ciclos en la historia, la economía y la sociedad*, Año XI, Vol. XI, N° 21, Buenos Aires, Instituto de Investigaciones de Historia Económica y Social/Facultad de Ciencias Económicas de la Universidad de Buenos Aires, premier semestre 2001, pp. 181-223.

réformes structurelles adoptées en Argentine sous le poids de la contrainte externe resserrée et endogénéisée, ont eu de fortes implications sociales et institutionnelles. Et ceci non seulement en termes de formes de régulation économique que le choix politique en faveur de la flexibilité et de la libéralisation est venu remettre en cause, mais aussi en termes de désengagement de l'État, de gestion des politiques publiques et de désaffiliation sociale. Ces deux phénomènes sont à l'origine de la crise sociale contemporaine dont les principales dimensions peuvent être caractérisées à la lumière des transformations sociales majeures qui mettent en évidence les constats suivants :

d) *La déstructuration des rapports sociaux en cascade* qui, avec ce basculement de la société salariale dans un régime d'organisation sociale à dominante néolibérale, entraînent une série de facteurs à considérer dans une perspective relationnelle :

- *L'augmentation du chômage*, avec un taux officiel de 18,3% de la population active en octobre 2001, d'après la « Encuesta Permanente de Hogares » (EPH) : recensement périodique des données les plus importantes concernant le fonctionnement du marché du travail. Ce pourcentage a augmenté de 3,6 points par rapport à octobre 2000, lorsque le taux de chômage était de 14,7%, et de 4,5 points par rapport à octobre 1999. Mais aussi *l'augmentation du sous-emploi*, avec un taux record de 16,3% de la population active, également pour octobre 2001 (en octobre 2000 le taux était de 14,6%). Ce taux est l'un des indicateurs les plus significatifs du comportement du marché du travail pendant ces dernières années, en ceci qu'il montre une détérioration (à travers la précarisation) de la qualité de l'emploi créé dans les années 1990³².

Selon ces données, en les extrapolant à partir des résultats du dernier Recensement National de la Population, il y avait en Argentine, à la fin de l'année 2001, 2.782.224 chômeurs, soit 699.000 personnes de plus que deux années auparavant. Quant à la population en situation de sous-emploi, elle s'élevait alors à 2.478.156 individus. Globalement, d'après ces calculs, on peut estimer que le nombre de personnes ayant des difficultés d'emploi fin 2001 était de 5.260.380, soit plus d'un million de personnes de plus qu'en octobre 1999, lorsque les données agrégées indiquaient 4.240.906 individus dans cette situation. Enfin, les estimations disponibles à ce moment-là signalaient déjà que les taux officiels de chômage et de sous-emploi correspondant au mois d'octobre 2001 étaient à considérer comme un seuil minimum, étant donné que la situation générale s'était dégradée de façon tangible depuis : en décembre 2001 le taux de chômage ouvert atteignait déjà plus de 20%³³ ; début 2002 ce taux était estimé à 22% de la population active.

- *La précarité*, particulièrement importante chez les catégories de travailleurs employés sans couverture sociale et à faible rémunération, par exemple les bénéficiaires des programmes d'emploi transitoire - « planes transitorios de empleo », tels que les Plans « *Trabajar* » (« Travailler ») -, ou ceux qui survivent grâce à toutes sortes de « petits boulots » comme « indépendants ». Selon l'INDEC (l'Institut des statistiques et des recensements argentins),

³² Cf. « La situación ocupacional a fines de la Convertibilidad », rapport sur la situation de l'emploi préparé par des chercheurs du CEIL-PIETTE/CONICET (Buenos Aires, 10 janvier 2002, 7 p.), sur la base des données relevées par le deuxième recensement annuel (octobre 2001) de l'EPH (Enquête Permanente aux Foyers, effectuée depuis 1974 aux mois de mai et d'octobre de chaque année par l'INDEC ; pratiquée à l'échelle des 28 agglomérations urbaines de l'Argentine, on estime qu'elle représente environ 87% de la population totale du pays).

³³ S.E.T, Consultores en Sociología-Economía-Trabajo, « Informe de coyuntura laboral », Buenos Aires, décembre 2001, 58 p.

actuellement 36,5% des Argentins ne bénéficient pas de couverture médicale, et 67,2% de la population active se trouverait exclue du régime de retraite³⁴.

- *La perte et/ou l'insuffisance de revenus* qui - directement en relation avec ce fonctionnement du marché de l'emploi - touche des proportions toujours plus fortes de foyers et de personnes, fait que - notamment depuis les deux dernières années - l'augmentation de la pauvreté se soit accentuée et qu'elle devienne aujourd'hui politiquement incontournable, sur fond de concentration dans la distribution des revenus - opérée tout au long de la décennie 1990. (Selon l'INDEC, en 2001, les 10% de la population aux revenus les plus élevés ont perçu 37,3% du total des revenus de la population, alors que les 10% de la population aux revenus les moins importants en percevaient 1,3%, soit un ratio de 28,7%, contre 16,7% en 1991).

Pour donner simplement une idée approximative de l'ampleur du phénomène : entre mai 2000 et mai 2001, dans le Grand Buenos Aires, le pourcentage de personnes en dessous du seuil de pauvreté est passé de 29,7% à 32,7% de la population. Cela signifie qu'en mai 2001 il y avait - à l'échelle de la principale agglomération urbaine du pays - 878.000 foyers (3.959.000 personnes) en dessous du seuil de pauvreté³⁵. Pour la même période, la proportion de foyers en dessous du seuil d'indigence est passé de 5,3% à 7,4% (en termes de population de 7,5% à 10,3%) ; en chiffres absolus, cela veut dire qu'il y avait 264.000 foyers en situation d'indigence (extrême pauvreté), soit 1.247.000 personnes qui n'arrivaient pas à satisfaire leurs besoins élémentaires de subsistance³⁶. Selon une étude effectuée dans les trois principales agglomérations urbaines du pays par une agence qui se charge de mesurer régulièrement l'évolution de la pauvreté en Argentine, « 3,7 millions de personnes - dont 80% sont issues de la classe moyenne urbaine - sont passées sous le seuil de pauvreté entre les mois de février 2001 et de février 2002 »³⁷.

De façon plus globale, à la suite de la détérioration progressive du marché du travail et de la précarisation des conditions de vie, en décembre 2001, près de la moitié de la population argentine vivait en dessous du seuil de pauvreté, et pendant les premiers mois de l'année 2002 ce pourcentage n'a cessé d'augmenter. D'après les résultats des estimations de l'INDEC diffusées début mai, le constat était accablant : « en cinq mois, au moins 1,5 million d'Argentins sont tombés sous le seuil de pauvreté, soit 10.300 par jour. Officiellement on dénombre désormais plus de 15 millions de pauvres en Argentine, [soit] près de 43% de la population. Quant aux «*indigents*», qui n'ont plus les moyens de s'offrir le panier dit «*super basique*» [« vraiment minimum »] (lait, pain, pommes de terre, huile et fruits), ils représentent désormais 15,7% de la population (5,7 millions) »³⁸. Encore faut-il dire - comme l'a reconnu le directeur de l'INDEC - que ce calcul officiel ayant été fait « sans tenir compte de la montée du chômage de ces derniers mois, ils [les pauvres et les indigents] sont donc probablement

³⁴ Cf. J. de Pena, « La dimension sociale de la crise argentine : éléments de réflexion », in *Espaces Latins*, N° 194, Lyon, mai 2002, pp. 16-17.

³⁵ On définit les « pauvres » comme ceux qui ne parviennent pas à financer le coût du « panier de la ménagère de base » comportant les besoins d'aliments, vêtements, transport, éducation, soins de santé minimaux. On désigne comme « indigents » ceux dont l'alimentation ne parvient pas à leur assurer le minimum en termes d'apports protéico-énergétiques nécessaires. En avril 2002, dans la Zone Métropolitaine de Buenos Aires (AMBA), comprenant la Capitale Fédérale et le Grand Buenos Aires, le coût du « panier de la ménagère de base » pour une personne adulte était estimé à 194 pesos (presque 50 dollars), et pour une famille sa valeur s'élevait à 650 pesos.

³⁶ Cf. J. de Pena, « La dimension sociale de la crise argentine : éléments de réflexion », *op. cit.*.

³⁷ Etude de la Consultora Equis, citée par J. de Pena, « La dimension sociale de la crise argentine : éléments de réflexion », *op. cit.*.

³⁸ L. Oualalou, « La pauvreté se propage en Argentine », « *Le Figaro/Economie* », 3 mai 2002, p. III.

beaucoup plus nombreux »³⁹.

e) *La profonde recomposition des identités sociales* qu'entraîne cette décomposition et que l'on peut donc analyser comme une dérive régressive de la transformation de la société salariale. Recomposition qui n'est pas sans lien avec les logiques qui semblent avoir orienté l'action collective de beaucoup de ceux qui pendant les années 1990 sont devenus « pauvres urbains », voire inspirer et traverser les nouvelles formes de conflit et de protestation sociale.

A ce propos, d'un point de vue sociologique privilégiant une approche qualitative, il faut souligner l'intérêt d'une analyse concernant la « logique du chasseur » à laquelle seraient contraints les groupes sociaux des catégories populaires que son auteur a observés dans le cadre des « asentamientos » émergeant dans la banlieue de Buenos Aires, notamment à partir des années 1980⁴⁰. Cette logique d'action permettrait de caractériser la pratique des gens habitués à marchander avec les institutions politiques et leurs représentants locaux dans un monde où l'instabilité du quotidien devient un mode de vie... Là où les institutions n'arrivent pas à établir des régularités sociales, et où l'enjeu journalier est la survie⁴¹, la « chasse » aux opportunités d'obtenir les moyens nécessaires, dans les interstices, deviendrait un certain « sens pratique » : l'action possible des groupes « défavorisés » dans leur rapport au politique passe souvent par une sorte de marchandage de faveurs et de bénéfices.

Le travail de D. Merklen souligne comment ce mouvement d'occupations illégales de terres (précisément celui des « asentamientos » qui ont incarné une nouvelle forme d'habitat populaire face au retrait de l'État...), développé depuis une vingtaine d'années dans la banlieue des grandes villes en Argentine, nous enseigne les limites et les possibilités d'action des catégories les plus pauvres en milieu urbain. A la lumière de cette expérience, il porte un regard moins optimiste que l'image d'une « multitude génératrice », et son étude remet en question les termes de beaucoup d'analyses des années 1980 qui avaient cru voir dans ces luttes l'émergence de nouveaux mouvements sociaux.

De façon complémentaire, pour ce qui est des nouvelles formes de protestation sociale émergeant dans les années 1990, la genèse et l'évolution du mouvement « *piquetero* » caractérisées par une équipe de jeunes chercheurs franco-argentins⁴² sont significatives des

³⁹ *Ibidem*. En fait, « pour faire cette estimation, l'institut statistique s'est contenté de répercuter les hausses de prix, très sensibles depuis le début de l'année, sur les revenus des ménages argentins. Depuis le 11 janvier, date à laquelle le gouvernement a mis fin à la parité entre le dollar et le peso, la monnaie argentine a perdu près de deux tiers de sa valeur, provoquant une inflation évaluée à 10% au premier trimestre. « *Mais les aliments de base sont ceux qui ont le plus souffert de cette hausse de prix* », souligne Juan Carlos del Bello, qui estime que le coût du panier de la ménagère le plus modeste a crû d'environ 15,5% ». En effet, les dernières estimations officielles diffusées au mois d'août 2002 rendent compte de cette évolution vertigineuse de la pauvreté (voir notre récapitulation dans les pages de conclusion). En outre, dans leurs réclamations auprès du ministère de l'Economie, les entreprises privatisées ont demandé des augmentations des tarifs des services publics qui, d'après leurs calculs minimaux, ne devraient pas être inférieures à 34%, car - c'est leur argument - ce pourcentage est celui du taux d'inflation cumulée dans l'année ; certaines demandent tout de même des révisions des tarifs à la hausse de l'ordre de 200%.

⁴⁰ D. Merklen, « Inscription territoriale et action collective. Les occupations illégales de terres urbaines depuis les années 1980 en Argentine », Thèse de doctorat de sociologie, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), Paris, décembre 2001.

⁴¹ D. Merklen, « Vivir en los márgenes: la lógica del cazador. Notas sobre sociabilidad y cultura en los asentamientos del Gran Buenos Aires hacia fines de los 90 », in M. Svampa (ed.), *Desde abajo. La transformación de las identidades sociales*, Buenos Aires, Universidad Nacional de General Sarmiento - Editorial Biblos, 2000, pp. 81-119.

⁴² J. de Pena, M. Iserte, J. Montes Cató, « Informe sobre contexto y situación del «Movimiento Piquetero» »,

enjeux auxquels se trouvent confrontées ces nouvelles catégories de la population paupérisées et « désaffiliées ». Les coupures de routes pratiquées par des « *piqueteros* » - qui se sont constitués en mouvement national à partir de juillet 2001 - ont débuté en fait en 1997, notamment dans quelques localités de province au sud et au nord et de l'Argentine (à Cutral-Co, Province de Neuquén, puis à Tartagal, Province de Salta). Il s'agit de localités urbaines particulièrement touchées par le rétrécissement du marché de l'emploi du fait des restructurations liées aux privatisations d'entreprises publiques ayant entraîné des licenciements massifs de personnel et la perte sans reconversion de postes de travail. La situation a d'ailleurs été à l'origine de la mise en place des aides d'urgence sociale et des programmes d'emploi transitoire - les Plans dits « *Trabajar* ».

Les « *piqueteros* » ont revendiqué l'accès à ces plans dès le départ, même si les faibles montants de revenus qu'ils fournissent ne permettent pas de satisfaire les nécessités de base. La mise en place de ces Plans en Argentine a bénéficié - notamment depuis 1997 - du financement de la Banque Mondiale. Les politiques de « compensation sociale » des coûts sociaux de l'ajustement structurel - dont le principe est le ciblage et le mode de gestion l'assistance (focalisée à l'échelle provinciale et locale) - ont proprement incarné dans le courant des années 1990 le « visage humain » de l'intervention des banques multilatérales de développement... Un « visage » dont les traits restent marqués par la remise en cause du droit du travail et de la stabilité de l'emploi, ainsi que des droits en matière de protection sociale.

C'est en partie ce que montrent les réformes structurelles régressives concernant directement ou indirectement le rapport salarial, adoptées en Argentine au cours des dernières années sous le poids de la contrainte externe resserrée et endogénéisée, aux fortes implications et conséquences en termes de formes institutionnelles de régulation économique et de désaffiliation sociale. Car ce sont les instruments de régulation de la force de travail et les modalités d'intervention sociale de l'État associées au salaire indirect, notamment leur évolution conjointe et leur complémentarité, qui ont fait aussi l'objet des transformations majeures impliquant la déstructuration de la société salariale ayant marqué les années 1990, et assurément l'avenir de l'Argentine en tant que société bien au-delà du tournant du XXe siècle.

3. Réformes structurelles et nouvelle question sociale : dérégulation, gestion politique et implications institutionnelles

3.1. Quelques points de repère historico-conceptuels : du marché « autorégulé » à « l'invention du social »

« Le marché «autorégulé», forme pure du déploiement de la logique économique laissée à elle-même, est à strictement parler inapplicable, parce qu'il ne comporte aucun des éléments nécessaires pour fonder un ordre social. Mais il pourrait détruire l'ordre social qui lui préexiste. Si la domination de l'économie à partir du XIXe siècle n'a pas complètement détruit la société, c'est qu'elle a été limitée par deux ordres de régulation *non marchands* »⁴³. Dans son ouvrage *Les Métamorphoses de la question sociale...*, paru en 1995, Robert Castel synthétise en ces termes la leçon que Karl Polanyi a tirée de l'observation du déroulement de

Document de travail préparé pour Médecins du monde en Argentine, ronéotypé, novembre 2001, 10 p.

⁴³ R. Castel, *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, coll. « L'espace du politique », 1995, p. 437.

la révolution industrielle⁴⁴. Les ordres de régulation non marchands auxquels l'auteur fait explicitement référence sont :

a) Les « liens familiaux larges et solides et des réseaux efficaces de protection rapprochée », qui dans un premier temps - et dans le cadre d'une société à dominante rurale - ont amorti les potentialités socialement déstabilisatrices de l'avènement du marché ; celles-ci n'ont donc été subies de plein fouet que par les populations déjà à la dérive, désaffiliées : ces immigrés de l'intérieur déracinés, paupérisés qui ont constitué la main d'œuvre des premières concentrations industrielles⁴⁵.

b) « La constitution de nouvelles régulations sociales : formes de protection sociale, propriété sociale, droits sociaux ». C'est-à-dire « l'invention du social » qui - dans les termes de R. Castel - « a domestiqué le marché et humanisé le capitalisme »⁴⁶.

Toutes proportions gardées, cette expérience a aussi été celle d'un pays comme l'Argentine, avec le développement du salariat depuis les premières décennies du XXe siècle et la mise en place de politiques protectrices de la force de travail, à partir du milieu des années 1940, et avec l'avènement du populisme et le développement d'un système de protection sociale via un modèle assurantiel-assistantiel coexistant avec un modèle de Welfare d'inspiration universaliste, notamment en matière d'accès aux services d'éducation et de santé publique.

3.2. Au-delà de la régulation...? Réformes de marché, processus politiques et nouvelles « coordonnées » de la question sociale en Argentine

La construction d'une analyse des systèmes de protection sociale et de la mutation des modalités et dispositifs d'intervention sociale de l'État, du point de vue des formes institutionnelles à travers lesquelles opère un mode de régulation économique, présuppose un complexe travail d'articulation. La difficulté est à la fois théorique et empirique : elle implique l'élaboration de systèmes d'explication qui permettent d'articuler la reconnaissance de la dynamique propre des différentes relations sociales, économiques et politiques, et celle de leurs interactions structurelles. Une partie de la complexité de cette tâche est de montrer la place centrale qu'occupent le conflit et les transformations du rapport salarial dans l'explication du lien entre les différentes politiques sectorielles et le développement général des sociétés capitalistes.

Cette difficulté est aujourd'hui plus vaste encore si l'on essaie de rendre compte en même temps de la reconfiguration du rapport salarial - décomposition/recomposition donnant lieu à une remise en cause du statut du travail salarié et protégé qui représente une profonde mutation de la question sociale - et des modalités spécifiques qu'adopte l'intervention de l'État, en particulier son retrait qui, dans le cas de l'Argentine, a été massif pendant la

⁴⁴ Cf. K. Polanyi, *La Grande Transformation. Aux origines économiques et politiques de notre temps*, tr. fr., Paris, Gallimard, 1983.

⁴⁵ Cf. R. Castel, *Les Métamorphoses de la question sociale...*, op. cit., p. 437.

⁴⁶ *Ibidem*, p. 438. Comme le rappelle R. Castel à ce propos (n. 1), « pour Polanyi les impasses auxquelles conduit le marché autorégulé ont donné lieu à deux grands types de riposte : la constitution des États sociaux dans les pays qui sont restés démocratiques, mais aussi le fascisme en Allemagne (cf. *La Grande Transformation*, op. cit., chap. XX) ».

décennie néolibérale. Car la remise en question de la « matrice étatico-centrée »⁴⁷ que cette rétraction supposait, allant de pair avec des politiques de libéralisation économique et des réformes structurelles orientées vers le marché, entraînait « la ‘désincorporation’ des acteurs socio-économiques qui avaient été des piliers du développement [et tout particulièrement du mode de développement ayant prévalu] depuis l’après-guerre »⁴⁸.

Cette double transformation, impliquant une mutation en profondeur de la société salariale, est fondamentalement et structurellement à l’œuvre dans la crise sociale contemporaine de la société argentine et dans sa genèse. C’est par rapport à cette problématique, dont l’importance cruciale a été et continue d’être mise en évidence par l’éclatement de la crise à dimensions multiples (économico-financière, sociale, politique, institutionnelle) depuis décembre 2001, que - nous semble-t-il - peuvent et doivent être analysés le caractère socialement régressif et les implications institutionnelles, mais aussi les processus de production et les modalités de gestion politique des réformes structurelles *market oriented*⁴⁹ mises en œuvre en Argentine tout au long des années 1990 : privatisations, réformes des lois du travail, réformes du système de retraites et de pensions.

Entreprises d’abord par l’administration Menem, poursuivies ensuite par le gouvernement de De la Rúa, alors qu’était encore en vigueur le Plan de Convertibilité (avec ce régime de change fixe ancré dans la parité forcée peso-dollar), ces réformes ont été mises en œuvre sous le poids renouvelé de la contrainte financière externe liée au fardeau de la dette qui a été endogénéisée et est devenue structurelle. De ce point de vue, elles traduisent le noyau dur de la conditionnalité à laquelle se trouve assujettie l’assistance financière et le rôle d’intermédiation qu’exerce le FMI entre un pays endetté comme l’Argentine - dont l’insertion économique est de plus en plus subordonnée et dépendante vis-à-vis de l’extérieur - et un contexte international hostile, marqué par la mondialisation qui implique la montée en puissance du capital transnational où le secteur de la finance joue un rôle hégémonique.

⁴⁷ La notion de « *matriz Estado-céntrica* » a été forgée par M. Cavarozzi, « Politics: A Key for the Long Term in South America », in W.C. Smith, C.H. Acuña, E.A. Gamarra (eds.), *Latin American Political Economy in the Age of Neoliberal Reform*, New Brunswick, North-South Center, Transaction Publishers, 1994, pp. 127-155 ; cité par J.C. Torre, *El proceso político de las reformas económicas en América Latina*, Buenos Aires - Barcelone - México D. F., Paidós, coll. « Latinoamericana », 1998, p. 118 (notre traduction). Clef pour rendre compte de la conformation institutionnelle du modèle de développement de l’après-guerre, elle contribue à expliquer à quel point, tel que le montre l’analyse de J.C. Torre, « la double entreprise de l’industrialisation et de la modernisation sociale a ainsi avancé, au rythme des efforts délibérés mais inorganiques afin de forger un *ordre économique-social qui autrement, [c’est-à-dire] dans l’absence des interventions de l’État, n’aurait pas pu émerger et se développer pleinement* ». (*Ibidem*, p. 118, notre traduction ; c’est nous qui soulignons).

⁴⁸ Ce sont les termes de B. Heredia, « The Political Economy of the Mexican Crisis » (mimeo), cité par J.C. Torre, *El proceso político de las reformas económicas en América Latina*, *op. cit.*, (p. 122, notre traduction). Une analyse comparative des « vicissitudes propres du changement d’époque » que connaissent les pays latino-américains depuis la fin des années 1980 de laquelle notre propre analyse s’inspire critiqueusement, notamment en ce qui concerne ce que J.C. Torre interprète comme « l’essor d’un nouveau patron de développement centré sur l’investissement privé, l’ouverture économique et les signaux du marché ». (*Ibidem*, p. 11, notre traduction). Cf. A cet égard son dernier chapitre : « Epílogo. Entre el movimiento hacia el mercado y la acción del Estado » (pp. 115-131).

⁴⁹ Dans cette perspective, cf. V. Palermo, « Racionalidad política y gestión económica de gobiernos representativos en Argentina y Brasil: los planes de Convertibilidad y Real », in *Revista Ciclos en la historia, la economía y la sociedad*, Año XI, Vol. XI, N° 21, Buenos Aires, Instituto de Investigaciones de Historia Económica y Social/Facultad de Ciencias Económicas de la Universidad de Buenos Aires, premier semestre 2001, pp. 35-83. L’auteur fait une analyse comparative du développement politique des plans de stabilisation avec l’ancrage du taux de change (sur le dollar), mis en œuvre dans les deux pays dans les années 1990, et accompagnés des réformes structurelles de l’État et de l’organisation économique.

La place centrale qu'occupent, depuis plus d'une dizaine d'années, ces réformes structurelles dans l'agenda des politiques publiques montre d'une part le degré de dépendance et les sévères restrictions qui limitent la souveraineté politique et économique de l'Argentine. D'autre part, les implications institutionnelles que véhiculent ces réformes, de par leur caractère incontournable et leur contenu, semblent autoriser l'hypothèse selon laquelle elles s'inscrivent dans un mouvement - qu'en quelque sorte elles cristallisent - de renversement de la hiérarchie des formes institutionnelles identifiées par l'approche régulationniste en tant que dispositifs d'un certain mode de régulation de l'économie. C'est un renversement par lequel le retrait de l'État (et notamment le repli de l'État-nation) et la flexibilité du rapport salarial semblent aller de pair avec la montée en puissance du régime monétaire et du régime international dont les formes de concurrence impliquent de nouvelles divisions et de nouvelles violences. Celles qui ont éclatées au sein de la société argentine au cours de ces derniers mois sont à nos yeux indissociables de ce processus, et surtout de ses conséquences en termes de désintégration sociale et de remise en cause radicale du système politique. Une « radicalité » qui serait peut-être plus génératrice d'espoir sur le plan politique si elle ne portait pas l'empreinte d'une détérioration et d'une régression sociales sans précédent, comme nous avons tenté de le montrer.

Quant aux modalités de gestion politique des réformes structurelles évoquées précédemment, elles ont souvent été mises en œuvre en ayant recours à des décrets de « nécessité et urgence », ou en donnant la priorité à l'objectif « non négociable » du projet gouvernemental au détriment de la qualité technique des réformes et de leur traitement par les voies institutionnelles du système démocratique. Trois exemples sont particulièrement significatifs à cet égard : le programme de privatisations, la réforme des lois du travail, la réforme du système des retraites et pensions. Nous allons les examiner dans le détail, en analysant un peu plus longuement le processus de production politique de la réforme du système des retraites et pensions, puisqu'elle devient emblématique du sens des métamorphoses de la société salariale opérées en Argentine pendant les années récentes.

3.2.1. Le programme de privatisations : célérité de la « désétatisation » et « faiblesses » régulatrices

La célérité avec laquelle le programme de privatisations des entreprises publiques a été mis en œuvre témoigne en même temps de ce que l'on peut considérer comme « l'étape facile » du retrait de l'État, et du considérable capital politique dont Menem bénéficiait au début de son premier mandat présidentiel (1989-1995). Mandat pendant lequel - simultanément à des mesures destinées à contrôler la crise hyper-inflationniste - son gouvernement a lancé deux initiatives majeures visant à introduire un changement structurel : la loi d'Urgence économique et la loi 23.696 de Réforme de l'État. Promulguée par le Congrès à l'initiative du pouvoir exécutif national en août 1989 - un mois après l'installation du gouvernement -, cette loi a marqué le commencement d'une nouvelle phase en ce qui concerne le rôle du secteur public en Argentine.

L'approbation parlementaire de ces deux lois a été rendue possible grâce à un accord préalable entre les leaders des partis « justicialiste » (péroniste) et radical, engageant une coopération politique dans le contexte d'urgence institutionnelle en raison du transfert anticipé du pouvoir. Car le mandat présidentiel de Raúl Alfonsín (UCR) avait été écourté en fait de cinq mois à cause de la gravité de la crise sociale qui avait éclaté dans les premiers mois de 1989, suite aux épisodes hyper-inflationnistes ayant « déclenché » des saccages des supermarchés et des émeutes de la faim dans les banlieues défavorisées des principales

agglomérations urbaines... Outre la validation générale d'un certain nombre d'initiatives ponctuelles, leur approbation a impliqué un haut degré de délégation des facultés institutionnelles du pouvoir législatif à l'exécutif, qui s'est trouvé ainsi investi de capacités de manœuvre exceptionnelles pour la mise en place de son nouveau programme économique.

Une autre loi passée au Parlement à l'initiative de l'exécutif a élargi encore l'étendue du pouvoir présidentiel en autorisant l'augmentation du nombre de membres titulaires de la Cour Suprême dont la nomination, qui revenait évidemment au président Menem, a été la voie pour s'attribuer des ressources institutionnelles inhibant toute velléité de veto sur les réformes - par recours au tribunal de justice - émanant des intérêts potentiellement concernés ou réellement affectés par ces dernières.

Ces circonstances - certainement non négligeables du point de vue de l'articulation entre le politique et l'économique et des conditions spécifiques de rupture du consensus social et de recomposition des alliances politiques - ont permis au gouvernement Menem d'accomplir dès son premier mandat un vaste programme de « désétatisation » de l'économie. C'est-à-dire, une politique de désengagement de l'État vis-à-vis des fonctions économiques qu'il avait su assumer par le passé, notamment dans la production et la distribution des services publics mais aussi en tant qu'investisseur dans des secteurs de l'activité productive, considérés comme stratégiques dans le cadre du mode de développement autocentré - hégémonique en gros dans la période 1945-1975 -, et où l'intervention publique était perçue comme pertinente et conforme au rôle de l'État dans l'économie.

Ce retrait de l'État - et plus largement la remise en cause du modèle de développement qui avait été la référence précédemment - faisait partie des objectifs essentiels que le gouvernement Menem avait fait siens en raison de l'alliance nouée, une fois arrivé au pouvoir, avec les représentants du pouvoir économique, des dirigeants de grands groupes d'entreprises et des secteurs politiques de la droite libérale traditionnelle. Menem tourna ainsi le dos aux objectifs affichés de son programme populiste de campagne électorale, pendant laquelle - s'adressant en priorité à l'électorat traditionnel du péronisme - il avait promis le « *salariaz* » (littéralement le « coup du salaire »...) ; c'est-à-dire l'augmentation des salaires, dans le cadre d'une politique gouvernementale censée être favorable à une relance, voire à une promotion du salariat. Les licenciements entraînés par les privatisations des entreprises publiques - massivement accomplis dans le cadre des restructurations préalables de ces dernières, visant à les rendre rentables pour les acquéreurs privés - ont, par contre, donné lieu à plus de 100.000 procès, achevés à la fin de la décennie 1990⁵⁰.

La vitesse de la mise en œuvre de ce programme répondait à la nécessité d'émettre un signal politico-institutionnel dans le sens de l'ajustement et la libéralisation de l'économie qui allait se traduire par un renforcement du processus de concentration et centralisation du capital, et par la recomposition de la structure du pouvoir économique national. En fait, cette politique supposait l'émergence de nouveaux marchés pour le secteur privé et la constitution de nouveaux domaines privilégiés d'investissement pour des conglomérats qui en ont tiré gros profit, via la possibilité de « quasi-rentes extraordinaires et la constitution de réserves de

⁵⁰ Cf. S. Peñalva, « Retirada del Estado, flexibilidad neoliberal y desintegración social a la luz de un enfoque institucionalista. Efectos y consecuencias sociales del proceso privatizador a partir de una revisión del caso de SOMISA », in M. Baima de Borri, S. Cesilini, A. Rofman (eds.), *Privatizaciones e impacto en los sectores populares*, Buenos Aires, Banco Mundial - Grupo de trabajo de ONGs sobre el Banco Mundial - Instituto de Investigaciones del Nuevo Estado - Editorial de Belgrano, 2000, pp. 121-153.

marché »⁵¹ qui leur était ainsi offerte. On peut faire l'hypothèse que la fragilité du cadre juridique et des réglementations des privatisations, et donc ses insuffisances régulatrices, s'expliquent essentiellement par la rapidité avec laquelle a été mis en place un programme favorable aux intérêts et aux privilèges des conglomérats d'entreprises de capital national et étranger qui en ont été les bénéficiaires incontestés⁵².

En outre, on ne saurait négliger que la célérité de la mise en œuvre de ce vaste programme a été rendue possible par des accords et compromissions qui - confortant directement ou indirectement un certain parti pris politique - ont accentué la précarité institutionnelle de la gestion des politiques publiques et affaibli la procédure démocratique, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des réformes structurelles. Ceci, en favorisant la concentration de la capacité de décision dans le pouvoir exécutif, en instituant une nouvelle tradition de gouvernement - cf. les nombreux exemples d'introduction de réformes d'envergure par décrets présidentiels dits « de nécessité et urgence ». Bref, en portant atteinte à la division républicaine des pouvoirs et au principe d'autonomie de chacun qui est censé sinon garantir une complète transparence du moins assurer un certain contrôle et un équilibre mutuel.

3.2.2 Les diverses versions de la réforme des lois du travail : la « désalarisation » sous contrainte sur fond de « risque-pays »

Il est difficile de faire abstraction des singuliers avatars de la négociation politique de cette réforme des lois du travail. Dans sa dernière version, sous le gouvernement de l'« Alianza » - l'Alliance pour le Travail, la Justice et l'Éducation - présidé par Fernando De la Rúa, des pratiques irrégulières et des affaires de corruption en vue de son approbation par le Sénat (avril-mai 2000) ont conduit à la démission (en octobre 2000) du Vice-président Carlos Alvarez qui avait cherché à dénoncer et faire sanctionner les législateurs et les fonctionnaires responsables, dont certains faisaient partie du cabinet ministériel.

Il fallait mentionner cette dimension non négligeable de la modalité de gestion politique de la « lettre » de la réforme. Concernant son « esprit », on peut postuler que le régime de l'emploi que cette nouvelle loi (dite officiellement « de l'Emploi stable »...) visait à introduire, allait conforter toute une série de pratiques associées à la flexibilité et à la précarisation déjà en vigueur du contrat de travail - et intégrées à la dynamique de l'emploi, devenu à bien des égards déstabilisé et instable. En fait, les modalités d'embauche déjà en œuvre de par les mécanismes de la normalisation contractuelle étaient ainsi relayées par la normalisation étatique, la loi les légalisant : contrats de travail, durée et formes d'embauche, mais aussi système de relations de travail. Avec deux risques majeurs, envisagés en 2000 par les analyses de quelques associations et spécialistes argentins⁵³, que l'évolution des faits semble confirmer. C'est la cristallisation de ces risques que nous tâcherons de préciser ici en

⁵¹ Cf. D. Azpiazu, « El programa de privatizaciones. Desequilibrios macroeconómicos, insuficiencias regulatorias y concentración del poder económico », in N. Minsburg, H.W. Valle (coord.), *Argentina hoy: crisis del modelo*, Buenos Aires, Ed. Letra Buena, 1995, pp. 147-198.

⁵² Cf. D. Azpiazu, « Las privatizaciones en la Argentina. ¿Precariedad regulatoria o regulación funcional a los privilegios empresarios? », in *Revista Ciclos en la historia, la economía y la sociedad*, Año XI, Vol. XI, N° 21, Buenos Aires, Instituto de Investigaciones de Historia Económica y Social/Facultad de Ciencias Económicas de la Universidad de Buenos Aires, premier semestre 2001, pp. 85-99.

⁵³ Ainsi, une conférence sur la réforme du régime d'emploi et sa répercussion sur la législation du travail individuelle et collective, organisée à Buenos Aires en novembre 2000 par l'Association argentine de Spécialistes en Etudes du Travail (ASET).

les situant dans le contexte des mutations éprouvées pendant les années récentes par la relation rapport salarial/protection sociale.

Primo, dans le cadre de la « désalarisation » sous contrainte bien entamée en Argentine, dès le début des années 1990, le risque était fort de remise en cause légale du régime général d'emploi, avec l'institutionnalisation de formes « atypiques » consacrant l'éclatement du statut de l'emploi salarié et le développement de régimes socialement moins protecteurs. Ou bien menant à l'insécurité générale, en fonction des tendances déjà à l'œuvre sur un marché de travail faisant de la précarisation un moyen de réduction du coût du travail - sous prétexte de répondre à la contrainte d'augmentation de la compétitivité imposée par l'ouverture économique et des échanges commerciaux⁵⁴.

En ce sens, les auteurs d'une communication présentée au Troisième Congrès Latino-américain de Sociologie du Travail, qui s'est tenu à Buenos Aires en mai 2000, faisaient le constat détaillé des principales modalités de précarisation de l'emploi observées en Argentine pendant les années 1990⁵⁵, à savoir :

a) Des « formes « atypiques » d'embauche avec des salaires inférieurs à ceux des contrats à durée indéterminée » (ce décalage pouvant se traduire, dans le cadre du marché de travail argentin, par une différence en termes de niveaux de rémunération de l'ordre de 50%) ;

b) « Travail au noir » ou « non déclaré », comportant l'existence des « travailleurs en situation de manque de protection sociale extrême, non seulement quant à l'accès aux dispositifs de la Sécurité sociale (assurance-chômage, allocations familiales, œuvres sociales, etc.), mais aussi quant aux normes légales générales régulant les relations de travail (indemnités de licenciement en cas de renvoi sans cause, heures de travail, congés, etc.), et quant aux conditions de travail (conditions de sécurité et de salubrité, protection contre des accidents, etc.). Manque de protection qui devient plus visible lorsque les travailleurs atteignent l'âge de la retraite » ;

c) Des « modalités légales d'embauche de travailleurs sous des régimes [d'emploi] « aidés » (« regímenes promovidos »), qui signifient des réductions dans les pourcentages des cotisations patronales ou l'exemption de versement des charges sociales [pour la part des employeurs]. [...] Ces modalités légales d'embauche viendraient modifier la typologie des formes précaires d'emploi, en contribuant à engendrer de plus faibles niveaux de couverture de Sécurité sociale. En outre, ces modalités rompent avec le modèle de l'emploi stable, en introduisant l'incertitude tant pour le travailleur que pour le système dans son ensemble »⁵⁶.

Secundo, la dernière version de la réforme du régime d'emploi - considérée du point de

⁵⁴ Quelques analyses économiques récentes sur le cas de « l'Argentine piégée par l'ultra-libéralisme » démontrent le rôle que le Plan de Convertibilité (« *currency board* ») mis en place en 1991 par le ministre Cavallo - et impliquant le maintien d'une parité fixe peso/dollar - a joué par rapport à cette contrainte de compétitivité. « La fixité du taux de change réel implique nécessairement une très grande flexibilité de la main d'œuvre (salaire, conditions de travail) puisque ce qu'on ne peut pas obtenir en terme de compétitivité par la manipulation des changes réels (dévaluation) doit l'être sur le coût du travail lorsque le niveau de la productivité est trop faible relativement à celui des États-Unis et que sa croissance, bien qu'élevée reste insuffisante eu égard à cette contrainte de compétitivité ; [en outre] une flexibilité des dépenses publiques vers le bas, déjà réduite «aux acquêts...» lorsque les devises n'entrent pas suffisamment dans le pays ». P. Salama, « L'Argentine : 'chronique d'une crise annoncée' », ronéotypé, s/d, 17 p. (p. 3), à paraître in D. Quattrocchi-Woisson, *L'Argentine contemporaine. Enjeux et racines d'une société en crise*, Paris, Ed. Tiempo, 2002.

⁵⁵ Cf. E. Roca, J.M. Moreno, « Desprotección social y exclusión de la Seguridad Social » ; communication au Troisième Congrès Latino-américain de Sociologie du Travail (« El trabajo en los umbrales del siglo XXI »), ALAST-ASET, Buenos Aires, 17-20 mai 2000, 58 p.

⁵⁶ *Ibidem*, pp. 3-4 (notre traduction ; c'est nous qui soulignons).

vue de sa répercussion sur la législation du travail - risquait de favoriser une tendance à l'individualisation des relations du travail que les lois favorables à la décentralisation de la négociation collective introduiraient en dernière instance. L'une des conséquences possibles de cette transformation était en effet qu'au niveau le plus décentralisé de négociation (celui de l'entreprise) finissent par être dénaturées et progressivement abandonnées les discussions et négociations en matière de droits collectifs et sociaux : que ce soit au profit des aspects liés à la gestion du travail, ou en faisant prévaloir sur fond d'hétérogénéisation croissante du collectif du travail et de crise du syndicalisme, les intérêts des firmes, voire l'imposition de visions et de préoccupations « managériales » concernant l'organisation de la production et l'identité même des travailleurs.

Sur ce terrain, les firmes auraient elles-mêmes joué un rôle actif dans le courant des années 1990, à travers leur production discursive. C'est ce que mettent en avant certaines études de cas - menées dans la deuxième partie de cette décennie auprès de quelques entreprises du secteur de la sidérurgie - en termes d'identités salariales et de luttes symboliques⁵⁷. Elles éclairent les luttes entre divers acteurs pour parvenir à imposer une certaine « vision de la réalité », inspirant la construction sociale des représentations symboliques qui informent et orientent les actions des individus : un questionnement auquel l'éclatement - en décembre 2001 - d'une crise latente ou larvée pendant des années redonne toute sa pertinence. Et ce, particulièrement, en référence au déroulement des « luttes » - au cours des années récentes - dans le champ des relations de travail, au sein de tout un univers social en transformation en Argentine.

3.2.3. *La succession des réformes du système des retraites et des pensions : « valse à mille temps » vers une « citoyenneté patrimoniale »*

Le troisième volet des transformations majeures opérées depuis le début des années 1990 au cœur de la « société salariale » instituée en Argentine concerne le domaine des retraites et pensions, dont le système a été assez tôt (dès 1992 et 1993) l'objet privilégié des réformes structurelles à haute portée socio-institutionnelle. Et ce, même si les modalités et la signification des versions successives de cette réforme doivent, *in fine*, être interprétées à la lumière de la spirale de recomposition régressive qu'elles ont véhiculée ; comme la plupart des réformes *market oriented* entreprises, dont celle-ci représente un cas exemplaire, vu l'orientation dominante dans laquelle elle a été reprise sous différents gouvernements.

L'une des études effectuées sur la réforme du système des retraites et pensions approuvée en 1993 - dans le cadre des réformes « pro marché » mises en œuvre par le gouvernement Menem - a une valeur de référence pour l'analyse de la dynamique politique des processus de réformes structurelles et de la logique d'action qui a prévalu ces dernières années, sous le gouvernement de l'Alianza. Elle permet de tracer certaines lignes de continuité quant aux modalités de mise en œuvre de la nouvelle réforme (engagée fin 2000) par rapport à celles de la gestion présidentielle « menemiste », notamment en ce qui concerne l'urgence et les objectifs non négociables du projet. « D'après la perspective officielle, [rapporte l'auteur sur la réforme de Menem] l'empressement était nécessaire parce qu'il

⁵⁷ Cf. A.C. Freytes Frey, « Pluralidad de perspectivas y pugnas simbólicas en el campo laboral: los operarios ante la reconversión en dos empresas siderúrgicas argentinas », communication présentée au Séminaire annuel de recherche sur « Lazos sociales y procesos sociales. Distintas perspectivas de investigación », Area de Ciencias Sociales del Instituto de Ciencias de la Universidad Nacional de General Sarmiento (UNGS), San Miguel, 19 octobre 2000, ronéotypé, 34 p.

fallait assurer la continuité du processus de réformes [...], le tribut à payer pour cela pouvant être un prix peut-être excessif en termes de qualité de la réforme, en forçant en échange sa plus rapide approbation politique. *Le style technocratique de gestion pouvait sacrifier sa consistance technique mais non son programme - l'introduction du système de capitalisation étant non négociable - ni le timing qui lui était inhérent.* [...] La réforme du système des retraites et pensions se trouvait installée dans la même logique qui modela politiquement les autres réformes structurelles : l'accumulation de celles-ci devait opérer comme signal envers les marchés et leur qualité devenait une question secondaire »⁵⁸.

Il faut souligner à ce propos la teneur de cet objectif non négociable, consistant en l'implantation d'un système privé de capitalisation individuelle, que la gestion « menemiste » s'était fixé comme priorité pour la réforme, en marquant clairement les limites des concessions que le pouvoir exécutif aurait éventuellement pu admettre. Les prises de position de Enrique Rodríguez, le ministre du Travail et de la Sécurité sociale du gouvernement Menem dans la période 1992-1993, lorsque les modifications au projet officiel faisaient encore l'objet de débat, laissent nettement apparaître l'enjeu politico-économico-financier de cette priorité : « *Le passage d'un système public à un système privé et le caractère obligatoire du nouveau système ne se négocient pas. Si nous faisons cela tout le projet perd son sens et nous devons oublier le marché de capitaux* »⁵⁹.

La question du style de gestion étatique, qui concerne de façon décisive celle des modalités d'intervention de l'État dans le social, les formes qu'adopte sa restructuration, et en ce sens la manière dont se lie la formulation des politiques publiques et les institutions de la société, devient particulièrement importante. Notamment là où la plus grande urgence qui dicte les réformes et leur rythme semble être surtout celle des agents économiques dont la capacité de fixer des conditions à la prise de décisions concernant la chose publique se trouve consacrée abstraitement dans l'expression pondérant l'incidence de l'humeur des « marchés ».

Tenant compte des ressemblances et contrastes que l'analyse des processus de production politique des réformes structurelles sous diverses gestions gouvernementales devrait examiner, il faut souligner que dans le cadre de l'administration Menem, la réforme des retraites et pensions de 1993 a été approuvée avec un faible consensus de la part de l'opposition politique. Mais « la propension 'décisionniste' du pouvoir exécutif s'est manifestée dès le début et le style de gestion qui considère le Parlement comme une pure instance de validation des initiatives de l'exécutif s'y est synthétisé de façon emblématique [...quand] le gouvernement a envoyé le projet aux chambres législatives : [en précisant qu'] il devait être approuvé sans «toucher une virgule» »⁶⁰.

Multiplés et décisives du point de vue institutionnel et financier, tant à moyen qu'à long terme, ont été les conséquences de cette réforme approuvée en 1993, à l'instar du projet officiel du « menemisme » destiné à mettre en place un système de capitalisation individuelle

⁵⁸ G. Alonso, « Democracia y reformas: las tensiones entre decretismo y deliberación. El caso de la reforma previsional argentina », in *Desarrollo Económico*, Vol. 38, N° 150, Buenos Aires, IDES, juillet-septembre 1998, pp. 595-626 (pp. 605-606 ; notre traduction, c'est nous qui soulignons).

⁵⁹ *Informe Asegurador*, N° 14, Buenos Aires, février 1993 ; cité par G. Alonso, « Democracia y reformas: las tensiones entre decretismo y deliberación. El caso de la reforma previsional argentina », *op. cit.* p. 606 (notre traduction, c'est nous qui soulignons).

⁶⁰ G. Alonso, « Democracia y reformas: las tensiones entre decretismo y deliberación... », *op. cit.*, p. 595 (notre traduction, souligné dans l'original).

qui encourageait la rupture avec les principes traditionnels de la Sécurité sociale, en instituant les Administrateurs (i.e. les Gérants) de Fonds de Retraites et Pensions (*Administradoras de Fondos de Jubilaciones y Pensiones*) (AFJP), en tant que sociétés anonymes chargées désormais de l'administration et de la gestion des fonds de capitalisation en Argentine. L'une des plus graves conséquences de cette réforme concerne la perte de ressources de la part de l'État en tant qu'administrateur du système public, qui allait cesser de percevoir « la totalité des cotisations au système des retraites, oscillant entre 3.500 et 4.000 millions de dollars »⁶¹, partiellement transférés alors vers les AFJP. Ceci est devenu l'une des implications majeures de la réforme mise en place en termes de financement du système, ainsi que des niveaux de couverture et de (moindre) protection que celui-ci serait en mesure d'assurer, à moyen voire à long terme.

Une analyse de cette rétraction de la protection sociale ouvrant la voie à l'exclusion du système de Sécurité sociale en Argentine, faite au début de l'an 2000, a pris en considération les projections du Système Intégré des Retraites et Pensions effectuées par la Superintendance des Administrateurs des Fonds de Retraites et Pensions (SAFJP). Elle les a élaborées (en effectuant quelques ajustements des projections originelles) en fonction de plusieurs scénarios afin d'analyser l'évolution du système à partir d'un ensemble de variables, à savoir : « le fonctionnement du cadre légal (la loi 24.241 en vigueur), l'évolution du taux d'activité, celui du chômage, le nombre de cotisants, le pourcentage de travailleurs salariés, le choix du régime de capitalisation, l'évolution des salaires, le taux de cotisation patronale, etc. »⁶². Quatre scénarios alternatifs, tous expérimentant une évolution négative, ont alors été décrits prospectivement à partir d'un point de départ commun. Il est à souligner que les pourcentages de couverture du système projetés dans ces scénarios oscillaient entre 34% et 47% pour l'année 2050 ; c'est-à-dire sensiblement inférieurs à ceux des niveaux [de référence] initiaux de 1995 (59%).

C'est la raison pour laquelle les auteurs de cette analyse invitaient à « se demander si la contrepartie de cette réduction des niveaux de couverture ou l'accroissement des niveaux de manque de protection n'allait pas demander des *modifications dans l'allocation des ressources publiques afin de financer des politiques compensatrices telles que la couverture via des bénéfiques non contributifs* ». Soit - tel que nous interprétons leur injonction - à travers des formes et dispositifs de protection sociale qui correspondraient à une sorte de « social de compensation »⁶³, devant être financés en dehors des mécanismes de cotisation salariale et patronale institués dans le cadre de la société salariale. Mais la provenance de ces ressources et leur éventuel réagencement par la puissance publique, autant que la progressivité des modifications suggérées par ces auteurs, semblaient à tout le moins incertains, eu égard à l'état des lieux - sinon des forces en présence - et à la percée accomplie par une réforme structurelle du système qui avait bien forcé le pas vers un modèle de « citoyenneté patrimoniale ».

En fait, d'après des estimations ultérieures, diffusées début 2001 (lorsque la parité un à un peso-dollar était encore en vigueur en raison de la continuité du *currency board* dû au régime de convertibilité instauré dix ans auparavant), « à partir de la réforme [de 1993], le gouvernement [soit l'administration du système public] cesse de recouvrer annuellement

⁶¹ *Ibidem* (p. 605).

⁶² E. Roca, J.M. Moreno, « Desprotección social y exclusión de la Seguridad Social » ; communication au Troisième Congrès Latino-américain de Sociologie du Travail (« El trabajo en los umbrales del siglo XXI »), ALAST-ASET, Buenos Aires, 17-20 mai 2000, 58 p. (p. 35 ; notre traduction).

⁶³ *Ibidem*. (p. 38 ; notre traduction, c'est nous qui soulignons).

4.500 millions de pesos, qui vont aux [caisses des] AFJP »⁶⁴. D'après cette même source, c'est le déphasage entre le déficit de la Sécurité sociale, estimé initialement (en 1994) à 500 millions de pesos pour l'an 2000, et qui « a dépassé 7.000 millions de pesos parce que toutes les projections faites (croissance, emploi, salaires et évasion des versements des cotisations) ont échoué »⁶⁵. Ce qui expliquerait les raisons fiscales de la nouvelle réforme, entreprise par le gouvernement De la Rúa vers la fin de cette année ; et notamment la suppression de la Prestation de Base Universelle [*Prestación Básica Universal*] (PBU), en tant que montant intégré à la pension de retraite jusqu'alors assuré par l'État à l'ensemble de la population en âge de prendre sa retraite, que son administration visait à mettre en pratique.

En effet, la réforme du système de protection sociale institué en Argentine, et notamment celle de la sécurité sociale à forte base assurantielle qui s'était développée depuis les années 1940, dans le cadre de la société salariale, s'est poursuivie et approfondie sous le poids de la contrainte externe resserrée et endogénéisée dans la deuxième moitié des années 1990. Le mémorandum de politique, soit la déclaration d'intention (produite fin 2000), qui engageait le gouvernement de l'Alianza vis-à-vis du Fonds monétaire internationale (FMI), a fixé non seulement les objectifs fiscaux à assumer afin d'obtenir le « sauvetage » financier de l'organisme mais aussi les objectifs des réformes structurelles conditionnant la continuité des versements des crédits. Des informations rendues publiques à Buenos Aires fin décembre 2000 rendaient compte des implications politiques internes de cette conditionnalité en précisant que : « bien que même ses propres législateurs ne semblent pas soutenir la réforme du système des retraites et pensions décidant l'élimination de la Prestation de Base Universelle (PBU) et l'élévation de l'âge de la retraite à 65 ans pour les femmes, le gouvernement a révélé lui avoir promis au FMI que l'initiative controversée sera en vigueur dans le premier semestre de l'année prochaine [2001] »⁶⁶.

Le caractère drastique de la réforme du système des retraites et pensions envisagée par le gouvernement « alianciste » était ainsi manifeste dans la version initiale de ce nouveau projet officiel, tout particulièrement dans ces deux volets : la suppression de la PBU et l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes, que le nouveau régime visait en fait à promouvoir et à établir. Bien qu'ils aient été l'objet de quelques révisions et reformulations visant à atténuer partiellement la radicalité dont ces changements étaient inspirés, ils ont continué d'être au centre des disputes politiques qui avaient déjà éclaté bruyamment - pendant les mois précédents - au sein du gouvernement élu en 1999 : ces deux aspects de la réforme projetée ont en fait constitué l'un des axes de dissidence majeurs entre les dirigeants du Frepaso (c'est le sigle du « Front pour un Pays Solidaire ») et le parti de l'Union Civica Radical (UCR) qui détenait les positions dominantes dans le gouvernement de l'« Alianza ». Certains voyaient dans ces divergences se préfigurer une rupture depuis longtemps annoncée.

Le climat social et politique dans lequel cette nouvelle réforme du système des retraites et pensions a vu le jour était fortement tendu. En dehors de l'évident acquiescement des fonctionnaires et des délégués techniques du FMI à l'annonce de ses linéaments essentiels début décembre 2000, celle-ci a suscité sur le front interne de multiples expressions de rejet

⁶⁴ J. Nudler, « Todo lo que debería hacer el Gobierno, pero no hará », Journal « *Página 12* », Buenos Aires, 13 janvier 2001, p. 10 (notre traduction).

⁶⁵ *Ibidem* (notre traduction)..

⁶⁶ Journal « *La Nación* », « El blindaje financiero: revelan los compromisos asumidos. Mayor presión de Economía por la reforma previsional », Supplément « *Economía & Negocios* », Buenos Aires, 22 décembre 2000, p. 1 (notre traduction).

de la part de l'opposition politique et des dirigeants syndicaux, ainsi qu'un début de réaction et de remise en cause parmi différents secteurs sociaux. Ces manifestations semblaient marquer une limite à la viabilité immédiate du projet gouvernemental, en mettant notamment en cause la démarche expéditive que quelques fonctionnaires de l'exécutif encourageaient ouvertement, via un décret présidentiel de « nécessité et urgence », tandis que d'autres acteurs de la même équipe gouvernementale cherchaient à canaliser la réforme à travers le traitement parlementaire régulier.

Néanmoins, c'est dans l'orbite du ministère de l'Economie (le principal interlocuteur national des missions techniques du FMI) où le recours à un décret « de nécessité et urgence » destiné à instituer la réforme a regagné intérêt et plein soutien, étant donné que le Congrès n'allait pas dépêcher sa sanction par la voie de la loi. En décembre 2000, les fonctionnaires ministériels ont consacré leurs efforts communicationnels à valider auprès de l'opinion publique l'éventuel recours à ce genre de normes d'exception en tant qu'attribution constitutionnelle du pouvoir exécutif dans certaines circonstances. En fait, la prédominance des critères technico-fiscalo-financiers qui a eu raison de cette « urgence » s'est traduite par une telle mesure de gouvernement, cristallisée dans la décision présidentielle (du 30 décembre 2000) de mettre en place la réforme du régime des retraites et pensions à travers un nouveau décret « de nécessité et urgence » : le plus significatif et retentissant des six signés le même jour (dernier ouvrable de l'année) par le président De la Rúa, qui élevait ainsi à 31 le nombre de décrets du même type conçus pendant la première année de son mandat.

Le contenu et les conséquences de ce décret instituant la réforme du régime des retraites et pensions, dont l'entrée en vigueur était prévue officiellement le 1er mai 2001 (l'une des raisons pour lesquelles quelques représentants de l'opposition ont objecté l'argument de l'urgence de l'exécutif à promouvoir cette réforme par décret présidentiel...), ont fait l'objet d'une vaste diffusion et d'abondantes analyses dans la presse écrite pendant l'été argentin 2001. De même que les implications et les retentissements politiques d'une telle mesure de gouvernement.

Car c'était cette même « urgence » qui, sans avoir recours à la récupération des cotisations et des ressources financières préalablement abandonnées - lors des précédentes réformes - au profit des agents et des groupes du secteur de la finance opérant au niveau national (notamment dans le domaine de la gestion des fonds de pension), ouvrait la voie à une forme de socialisation de la pauvreté : celle que favorisait le remplacement de la Prestation de Base Universelle (PBU) par une Prestation de Base Supplémentaire décroissante, normée par le nouveau régime. L'« urgence » de l'exécutif à établir ce dernier faisait ainsi de telle « socialisation » la dimension masquée d'une « nécessité » dont la légitimation semblait alors improbable via le traitement parlementaire des mesures gouvernementales. Triste ironie de l'histoire, que les paladins argentins de la « Seconde République » (dont les hommes politiques de l'UCR dans les années 1980 avaient vanté les mérites) soient revenus au pouvoir à la fin des années 1990 pour accomplir des réformes « sociales » par des moyens si hérétiques.

En d'autres termes, très concrètement, les fonctionnaires gouvernementaux des secteurs directement responsables de l'élaboration du projet de réforme promu par ce décret « de nécessité et urgence » (le ministère du Travail et de la Sécurité sociale et celui de l'Economie) justifiaient les vertus du nouveau régime de retraites et pensions en arguant du caractère prétendument « inclusif et plus équitable » de la réforme décidée, et faisaient tout particulièrement référence à la singulière « redistribution », dont était l'objet la PBU, selon

les niveaux des pensions de retraite et l'âge des bénéficiaires.

Dans des termes similaires, dans leur commune prise de position publique des premiers jours du mois de janvier 2001, deux législateurs nationaux de l'UCR (le parti radical du président De la Rúa) ont affirmé que « *la réforme qui a été décrétée est positive à 95% [...] [en précisant qu'elle visait à] obtenir le consensus nécessaire au Congrès lorsqu'elle devra être ratifiée [...] [et en assumant finalement que] - bien qu'elle produise un profond changement dans le Système de Sécurité Sociale - elle apparaît comme une condition de plus pour [obtenir] le 'blindage'⁶⁷ [financier] »⁶⁸. C'est-à-dire le paquet de prêts de l'ordre de 40 milliards de dollars que le gouvernement de l'Alianza venait alors de négocier avec le FMI⁶⁹, afin d'éviter - ou de reporter à plus tard, comme cela a été le cas... - le *default*⁷⁰, soit l'entrée en cessation de paiements au bord de laquelle l'économie argentine - perversément dépendante du financement externe⁷¹ - se tenait déjà depuis novembre 2000.*

⁶⁷ Tel qu'il a été signalé dans quelques analyses de la presse argentine spécialisée, « ce concept [de «blindage»] a été accepté presque sans discussion [... si bien que] ceux qui aiment appeler les choses par leur nom préfèrent parler de «sauvetage» [en interprétant le «blindage», à partir du précédent mexicain,] comme un mécanisme persuasif plutôt que préventif ». J.L. Velázquez, « Blindaje, el nombre de la crisis », Journal « *Clarín* », Supplément « Zona de la política, la sociedad y las ideas », Buenos Aires, 10 décembre 2000, p. 2 (notre traduction). En effet, le fait de considérer le paquet de prêts négocié par le gouvernement argentin avec le FMI comme un « blindage » provient de sa parenté relative avec l'aide millionnaire de la communauté financière internationale que le Mexique a reçue à la suite de la crise et de la dévaluation de sa monnaie, en décembre 1994. Comme cela a été remarqué, « ce prêt préventif a été baptisé «blindage» parce que - sans nécessité d'être [forcément] utilisé - il tenait lieu de cuirasse qui mettait le Mexique à l'abri de nouvelles difficultés financières ». (*Ibidem*, notre traduction).

⁶⁸ E. Santin, L. Moreau, « La reforma previsional es solidaria y progresista », Journal « *Clarín* », Buenos Aires, 12 janvier 2001, p. 23 (notre traduction ; souligné dans l'original).

⁶⁹ Le « blindage » financier pour l'économie du pays a été approuvé - à l'unanimité - le 12 janvier 2001 en session plénière du conseil de direction du FMI convoquée par son titulaire (Horst Köhler) pour traiter le « cas argentin ». Il s'agissait en fait d'une opération à laquelle, outre cet organisme financier international, allaient prendre partie les banques multilatérales de développement (la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement), ainsi qu'un groupe de banques, les Administrateurs des fonds des retraites et pensions (AFJP) et le gouvernement d'Espagne. Cf. M. Bonelli, « La bolilla más difícil », Journal « *Clarín* », Buenos Aires, 12 janvier 2001, p. 22 ; A. Barón, « FMI: hubo algunas dudas antes de aprobar el blindaje », Journal « *Clarín* », Buenos Aires, 13 janvier 2001, p. 6 ; C. Zlotnik, « Con coraza, la vida es otra cosa », Journal « *Página 12* », Buenos Aires, 13 janvier 2001 pp. 10-11.

⁷⁰ En cela, le « blindage » argentin différait de son « cousin » mexicain, puisque dans le cas de l'Argentine - d'après les propos avancés par des fonctionnaires du ministère de l'Economie début décembre 2000 - l'argent « allait être utilisé sans restrictions afin de satisfaire tout engagement auquel devrait faire face le gouvernement, y compris les 'dépenses courantes' ». J.L. Velázquez, « Blindaje, el nombre de la crisis », Journal « *Clarín* », Supplément « Zona de la política, la sociedad y las ideas », Buenos Aires, 10 décembre 2000, p. 2 (notre traduction). Enfin, reste à souligner la fonction de diagnostic et de formulation d'une certaine vision de la réalité qui est en jeu dans ces actes de nomination des opérations - dans ce cas économique-financières - par les représentants des pouvoirs publics et d'autres agents des forces en présence, souvent en dispute pour imposer une perception des problèmes et questions sur lesquels ils doivent intervenir.

⁷¹ Cela dû à ces enchevêtrements complexes en termes d'agents et groupes d'intérêts publics et privés et en termes de secteur interne et externe, que notre analyse cherche à mettre en avant par rapport aux politiques publiques de réforme structurelle des années 1990 sans toutefois pouvoir les illustrer dans le détail en ce qui concerne des domaines connexes. Signalons à ce propos cette conclusion éclairante du fonctionnement de ce véritable laboratoire économique de l'ultra-néolibéralisme qu'a été l'Argentine de la dernière décennie (non sans le concours des organismes financiers internationaux) : « *il s'agit d'un beau paradoxe, l'équilibre fiscal entre en opposition avec les intérêts du secteur privé non financier ; le secteur privé a besoin des déficits de l'État pour se procurer des ressources à l'étranger dont il ne peut se passer* ». P. Salama, « L'Argentine : 'chronique d'une crise annoncée' », ronéotypé, s/d, 17 p. (p. 17, souligné dans l'original), à paraître in D. Quattrocchi-Woisson, *L'Argentine contemporaine. Enjeux et racines d'une société en crise*, Paris, Ed. Tiempo, 2002.

Néanmoins, à ce moment-là il était déjà difficile d'imaginer que le nouveau régime de retraites et pensions pourrait devenir socialement plus « inclusif » si - d'après ce qui semblait être le cas - il se fondait essentiellement sur des critères d'épargne fiscale (soit plutôt de réduction de déficit fiscal...) non compensée par des apports d'autres sources ou par la récupération - sans doute bien plus difficile à mettre en place dans le cadre des jeux d'intérêts et des rapports de forces en présence - des ressources perdues en raison de la réforme préalable du système, et s'il reposait en outre sur l'élimination des garanties pour les citoyens-travailleurs en situation de prendre leur retraite. Il faut dire que le crédit accordé par les organismes financiers internationaux à l'Argentine exigeait en contrepartie tout un ensemble de mesures visant à assurer que « l'État paiera *moins en* [matière de] *retraites et salaires publics* »⁷², garantissant ainsi ses engagements concernant le service de la dette extérieure. Dans cette perspective, d'après les estimations des fonctionnaires du ministère de l'Économie en décembre 2000, « à eux seuls les changements [prévus par la réforme] dans les retraites représentent pour l'État *une épargne d'environ 4.500 millions de pesos* pendant les dix prochaines années... »⁷³.

Le projet de réforme du régime des retraites et pensions conçu et institué dans les circonstances décrites ci-dessus, via un décret présidentiel « de nécessité et urgence », n'aurait pas résisté sans changements à l'épreuve de la voie républicaine et à la plus démocratique procédure de traitement. Une démarche qui, lorsque le processus politique est déplacé vers la sphère du Parlement, est souvent plus délibérative et sans doute moins expéditive que le « décrétisme », pouvant même mettre des limites au « mandatisme »⁷⁴ auquel a fréquemment eu recours en Argentine le style technocratique de gestion des réformes « pro marché », étant donné les urgences dictées par le jeu d'intérêts liés à l'endettement et du même coup les contraintes associées au secteur externe devenues des impératifs quant aux politiques intérieures.

Au-delà de l'opposition des dirigeants des partis politiques, le décret présidentiel a été remis en cause par l'« *ombudsman* du Troisième âge » (Eugenio Semino), dont les principales objections et critiques mettaient en garde contre le fait qu'il était en train « d'affecter des droits acquis » et d'« encourager l'élévation masquée de l'âge de la retraite pour les femmes »⁷⁵. L'« *ombudsman* » - défenseur des droits des citoyens du troisième âge - se comptait parmi ceux qui, début 2001, avaient engagé diverses démarches judiciaires visant à « mettre un frein à la mise en place du nouveau régime des retraites et pensions » ; sur le but de ce recours judiciaire, il précisait alors : « Nous sommes en train de faire une demande d'inconstitutionnalité en raison de la méthode utilisée, qui est le décret de nécessité et urgence »⁷⁶.

⁷² I. Bermúdez, « Señales para los mercados », Journal « *Clarín* », Buenos Aires, 31 décembre 2000, p. 17 (notre traduction ; souligné dans l'original).

⁷³ *Ibidem*.

⁷⁴ Ce terme fait référence à la procédure par laquelle « le bloc des législateurs 'officialistes' s'assure la simple homologation des initiatives du gouvernement », lorsque l'exécutif, ne pouvant pas avoir recours au décret, contrôle la majorité des sièges au Parlement. Le « mandatisme » constitue, avec le « décrétisme », l'un des deux styles de gestion « hyper-présidentielistes » fréquemment mis en œuvre dans la gestion des réformes néolibérales. Cf. Bresser Pereira *et al. Economic Reforms in New Democracies: A Social-Democratic Approach*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993 ; cité par G. Alonso, « Democracia y reformas: las tensiones entre decretismo y deliberación. El caso de la reforma previsional argentina », *op. cit.*, pp. 595-626 (p. 623 ; notre traduction).

⁷⁵ Journal « *Clarín* », Buenos Aires, 5 janvier 2001, p. 3 (notre traduction).

⁷⁶ Journal « *Página 12* », « Presentación judicial contra el decreto presidencial. Otro frente para el Gobierno », Buenos Aires, 6 janvier 2001, p. 9 (notre traduction).

Or, ces préoccupations politiques et institutionnelles doivent - surtout maintenant - être mises en regard de l'ensemble des transformations majeures autour desquelles cristallise la métamorphose de la « société salariale » argentine dans la dernière décennie, déterminant en même temps une très vaste mutation de sa structure sociale, sa morphologie restant sans doute à jamais marquée par ces grands bouleversements qui expliquent dans une large mesure la genèse de la crise sociale et institutionnelle. Une « crise » dont l'éclatement, en décembre 2001, et l'intense dégradation qui s'ensuit au pays depuis, ne cessent de mettre en évidence et l'ampleur et la teneur de ses enjeux.

Il s'agit, d'une part, des mutations qui, dans le cadre des processus de déstructuration sociale, en promouvant la transformation des identités collectives, la désaffiliation massive et la montée en puissance des formes de socialisation et de sociabilité relevant de l'« individualisme négatif », ont fait - depuis des années - que la politique se trouve discréditée comme pratique potentiellement transformatrice de l'ordre social. Il s'agit, d'autre part, des mutations qui sous le poids des conditionnements inédits, liés à l'endogénéisation de la contrainte externe associée à la présente modalité d'insertion internationale de l'économie - dans laquelle s'inscrivent la mise en œuvre des politiques d'ajustement perpétuel et leurs implications en termes de libéralisation et dérégulation -, contribuent à l'altération des institutions et du système politique et à la dégradation même des conditions d'exercice de la démocratie.

Car, devenant en apparence étranger au problème de la distribution de la richesse et de la quête de justice, cet exercice semble s'être détaché de la résolution de questions substantives⁷⁷. Ainsi, celle de l'augmentation des inégalités sociales que n'a fait qu'aggraver, dans l'expérience argentine, le choix des politiques surplombant les effets de désaffiliation par des réformes visant à remplacer les antérieures régulations et les formes de solidarité et protection collectives par des régimes fondés sur les prémisses qui font du capital financier - et la percée dont témoigne la réforme du système des retraites et pensions dont nous avons fait l'analyse - l'allié incontournable de l'« individualisme patrimonialiste »⁷⁸.

C'est dans ce cadre problématique que - nous semble-t-il - se définissent les nouvelles « cordonnées » de la question sociale en Argentine : un pays où aujourd'hui réémerge dramatiquement la question de la qualité du lien social et celle de la cohésion sociale, au sein d'une société nationale dans laquelle le débat autour du statut du travail salarié et de la protection sociale, des droits sociaux et leur entité pratique⁷⁹, doit démontrer qu'il n'a pas péri dans la spirale de la régression sociale et ses poignantes implications politiques.

⁷⁷ Pour une réflexion approfondie dans cette perspective, cf. C. Castoriadis, « La democracia como procedimiento y como régimen », in C. Castoriadis, *Ciudadanos sin brújula*, préf. de E. Morin, México D.F., Ed. Coyoacán, coll. « Filosofía y Cultura Contemporánea », 2000, pp. 143-166. (Le livre est une compilation posthume d'essais et conférences de l'auteur).

⁷⁸ A propos du « faux sentier de la citoyenneté patrimoniale », cf. R. Lo Vuolo, *Alternativas. La economía como cuestión social*, Buenos Aires, Grupo Editor Altamira, 2001. Comme le signale l'auteur, l'avancée conjointe du capital financier et de la citoyenneté patrimoniale se traduit par des problèmes croissants pour la démocratie, lorsque « la norme [qui établit] 'une personne, un voix' est remplacée [en fait] par celle [qui dit] 'une personne, tant de voix selon le patrimoine qu'elle possède'. Ou mieux, tant de voix selon la valeur de marché de son patrimoine ». (p. 94, notre traduction).

⁷⁹ Parmi les perspectives régulationnistes à cet égard, cf. M. Aglietta, « Le capitalisme au tournant du siècle. La théorie de la régulation à l'épreuve de la crise », in M. Aglietta, *Régulation et crises du capitalisme*, éd. rev. et augm. d'une postface inédite, Paris, Ed. Odile Jacob, coll. « Opus », 1997, pp. 413-477.

4. En guise de conclusion : une récapitulation sur l’empreinte socio-politique de la financiarisation, la « banqueroute » et le *default* institutionnel en Argentine

La recomposition sociale et politique à l’œuvre au sein de la société argentine à partir de la crise ouverte depuis décembre 2001 est nettement plus difficile à cerner que celle des transformations objectives qui ont accompagné le comportement de la macro-économie pendant les années 1990. Le sens - assurément non univoque - de cette recomposition s’avère particulièrement difficile à anticiper dans un contexte de banqueroute générale, d’éclatement des formes de protestation sociale (« *piquetes* » ou coupures de routes, « *cacerolazos* » ou « *casserolades* ») et d’émergence de modalités et pratiques d’organisation sociale (assemblées de quartier, structures informelles d’entraide, réseaux solidaires et circuits de troc) dont la « radicalité sociale » semble encore incertaine, malgré l’ampleur et la rapidité de développement de certaines d’entre elles.

C’est notamment le cas du « troc » qui, en Argentine, « est devenu un moyen de survie face à la crise économique. Ils sont plus de 6 millions, près du quart de la population - rapporte Francis Huertas, correspondant du journal « *Libération* » à Buenos Aires -, à s’y adonner et à participer ainsi à une véritable économie parallèle »⁸⁰. Il faut toutefois souligner que son « essor exceptionnel [...] accompagne celui [sans précédent...] du chômage et de la pauvreté. Selon les derniers chiffres officiels, publiés à la mi-août (2002), 53,8% de la population argentine - plus de 19 des 36 millions d’habitants - vit sous le seuil de pauvreté, avec moins de 170 dollars par mois ; 8,4 millions d’Argentins sont confrontés quotidiennement à la faim »⁸¹.

Dans ce cadre, il faut à tout le moins prendre garde aux virtualités du « *crédito* » : une « monnaie qui ne perd[rait] rien au change », « destinée à organiser le troc à grande échelle »⁸², et rester prudent surtout quant aux potentialités qu’on lui attribue souvent - parfois dans un utopisme teinté d’archaïsme - de participer « à la création d’un autre système économique »⁸³. Car ce contexte est celui d’un pays qui - au troisième trimestre 2002 - est entré dans sa cinquième année consécutive de récession : « entre juin 2001 et juin 2002, le produit intérieur brut a diminué de 13,5% (avec une chute record de 16,3% durant les six derniers mois), entraînant de graves répercussions sur l’emploi et les revenus, et provoquant une spectaculaire augmentation de la pauvreté »⁸⁴. Et ce contexte est aussi celui d’une société et d’un État qui ne parviennent pas à résoudre la question de la fiscalité, donc celle « des

⁸⁰ F. Huertas, « L’Argentine sauvegarde du crédit avec le troc », « *Libération* », Paris, 22 août 2002, pp. 1-4 (p. 2). « Argentine De bric et de troc », c’est le titre apposé au-dessus de la photo d’un club de troc de nuit à Buenos Aires, datant de mai 2002, qui paraît à la une de cette édition.

⁸¹ *Ibidem*, p. 2. En complément de ces informations, une autre source consultée permet de préciser que « sur 35 millions d’Argentins, 19 millions étaient considérés comme pauvres en juin 2002 (revenus mensuels inférieurs à 194,40 euros), 8,4 millions d’entre eux vivant dans l’indigence (moins de 85,32 euros) ». C. Augé, « Rêves en morceaux à Buenos Aires », in « *Le Monde diplomatique* », N° 589, septembre 2002, pp. 4-5 (p. 4).

⁸² F. Latrive, « La monnaie qui ne perd rien au change », « *Libération* », Paris, 22 août 2002, p. 3.

⁸³ *Ibidem*, p. 3.

⁸⁴ C. Augé, « Rêves en morceaux à Buenos Aires », in « *Le Monde diplomatique* », *op. cit.* p. 4. « La Commission économique pour l’Amérique latine (CEPAL) prévoit une baisse de l’activité de l’ordre de 13,5% pour 2002 ». Cf. *Situación y perspectivas. Estudio económico de América Latina y el Caribe, 2001-2002*, 1er août 2002, Santiago du Chili.

ressources sans lesquelles les besoins autres qu'individuels ne peuvent être satisfaits »⁸⁵.

C'est-à-dire que dans ce cadre, l'émergence de ladite « monnaie sociale » peut s'avérer innovatrice, mais sa « radicalité » a pour socle la survie des millions d'Argentins qui jour après jour s'appauvrissent, et, sans doute, pour limites celles d'un retrait de la puissance publique qui incite les contrefacteurs, et d'une profonde cassure de la solidarité sociale s'exprimant aussi dans la faiblesse de l'État qui, au lieu d'être le garant des compromis fondés sur une certaine solidarité institutionnalisée, finit par être lui-même privatisé, voire « colonisé », et du coup mis en suspens⁸⁶. Comment cette « monnaie sociale » pourrait-elle œuvrer « à la marge » (y compris en parallèle à la quinzaine de monnaies émises par les provinces dont les bons supplantent partiellement le peso, la monnaie nationale déjà très dévaluée⁸⁷) ? Et - ce qui pose une grave question - comment, par quel « tour de passe-passe » à forte teneur symbolique, pourrait-elle dans ce contexte ne pas demeurer l'otage d'une violence structurelle qui semble devenir extrême, multiforme et quotidienne.

La traduction politique de ces formes de recomposition sociale reste encore très incertaine. D'autant que cette « banqueroute » n'est pas purement économique-financière. En effet, « la gravité de la crise résulte de son caractère multidimensionnel. La crise ouverte, déclenchée en décembre dernier par la mise en place du *corralito* - le gel des dépôts bancaires - et la suspension du déboursement d'une tranche du prêt accordé par le FMI - ce qui a entraîné la remise en cause de l'accord en vigueur avec cette institution -, n'a cessé de s'aggraver depuis. Le *corralito*, qui visait à enrayer les sorties massives de dépôts - entre la mi-février et début décembre 2001, plus de 16 milliards de dollars ont quitté le système en termes nets, dégradant le coefficient de liquidité des banques et accélérant la chute des réserves de change -, a marqué le début de la fin du *currency board* mis en œuvre en 1991 et du gouvernement de l'ancien président De la Rúa, qui a dû démissionner au milieu de graves troubles sociaux et du discrédit total de la classe politique »⁸⁸. D'où le fait que la « banqueroute », liée à « la dynamique d'insolvabilité financière dans laquelle l'État s'enfonçait depuis plusieurs années et [qui] a débouché sur le défaut sur la dette publique externe en décembre 2001 »⁸⁹, devient aussi l'expression d'un grave *default* institutionnel

⁸⁵ Cf. l'éditorial consacré à l'expérience argentine, signé par J. Amalric et intitulé « Survie », in « *Libération* », Paris, 22 août 2002, p. 3.

⁸⁶ Le cas de la province de Jujuy (630.000 habitants), à 1700 km de Buenos Aires, dans le Nord-Ouest argentin, en offre un exemple extrême : « depuis l'effondrement économique du pays, les 150 pesos par mois (environ 43 euros) attribués par l'État fédéral, dans la province de Jujuy, à quelque 50.000 chefs de famille sans travail sont devenus insuffisants pour cacher la misère. [...] L'hôpital public de Jujuy reçoit plus de 700 enfants par jour qui présentent des symptômes de dénutrition. Jujuy est une des provinces les plus pauvres du pays, avec 63% de la population qui vit dans la pauvreté et presque 30% dans l'indigence, selon des chiffres de l'Institut national de statistiques (Indec) publiés fin août ». C. Legrand, « La banqueroute de Jujuy, l'« autre pays » de l'Argentine », in « *Le Monde* », daté 1er octobre 2002, p. 4. D'après cette source, le vice-gouverneur, Rubén Daza, qualifie aujourd'hui de « suicide collectif » certaines des politiques des années 1990. Notamment celles de création d'emplois publics palliatifs - sans doute instables et précaires, comme cela a été le cas dans d'autres administrations provinciales - devant l'absence de demande dans le secteur privé et l'augmentation du chômage à la suite des privatisations massives (comme celle de YPF, la compagnie nationale de pétrole), qui ont entraîné le licenciement de milliers de personnes.

⁸⁷ Cf. C. Augé, « Rêves en morceaux à Buenos Aires », in « *Le Monde diplomatique* », *op. cit.* p. 4-5. Tel que le rapporte l'auteur de cet article, lors de la visite de Paul O'Neill en Argentine, le 7 août dernier, le président Eduardo Duhalde a promis au secrétaire au Trésor américain d'« éradiquer la quinzaine de monnaies émises par les provinces et qui se sont localement substituées au peso ». (n. 4, p. 5)

⁸⁸ L. Miotti, C. Quenan, « L'Argentine toujours au bord du gouffre », Paris, « *Le Monde de l'économie* », 25 juin 2002.

⁸⁹ *Ibidem*.

associé au profond discrédit des instances de médiation et de représentation politique et sociale, qui se manifeste dans des slogans contestataires tels que le très répandu : « qu'ils s'en aillent tous » (« *que se vayan todos* »...), par lequel la classe moyenne rejette ouvertement - et globalement - la classe politique depuis les premiers mois de cette année 2002.

Ce discrédit pèse aujourd'hui lourdement sur la formation des attentes socio-politiques des agents, dans le climat d'incertitude qui prédomine dans la vie quotidienne de pratiquement l'ensemble de la population, où « la crainte d'une amplification du processus de contraction des salaires réels et d'un retour à l'hyperinflation de la fin des années 1980 »⁹⁰ s'ajoute aux inquiétudes liées à l'extrême instabilité politique et sociale. Par rapport à cette préoccupation, la reconstitution de la genèse de ce *default*, où ont probablement joué un rôle majeur les référentiels de pensée néolibéraux dominants et largement répandus pendant les années 1990, devrait permettre d'expliquer certains aspects cruciaux sur ce point. La financiarisation des modes de vie et les valeurs associées à la privatisation et au retrait de l'État, ayant gagné des positions inédites dans les représentations du monde social d'une large partie des couches moyennes sous « l'ère Menem », ont sans aucun doute fait partie des mutations qui ont accompagné la transformation de la société salariale, et rendu possible les modalités extrêmes de la remise en cause, puis de la déstructuration et du démantèlement de certains de ses piliers institutionnels.

C'est en ce sens que demeurent pertinents, nous semble-t-il, un certain nombre de questionnements concernant les fondements sociologiques des dynamiques de l'action collective, les logiques différenciées qui l'orientent et le rôle des attentes des agents au plan politique et social. Une analyse qui, prolongeant celle que nous avançons ici, tiendrait compte de cette perspective permettrait probablement d'apporter des réponses à des interrogations fondamentales aujourd'hui, tout particulièrement celles-ci :

- Pourquoi n'a-t-on pas dépassé plus tôt le seuil de tolérance de la citoyenneté vis-à-vis d'un régime économique-politique régressif et violent, fondé sur l'absence de partage (celle des gains de productivité ayant permis le profit des grands conglomérats d'entreprises, parmi lesquelles les entreprises privatisées) et sur une augmentation des inégalités conduisant à la fragmentation sociale ?

- Pourquoi les mobilisations des différentes catégories sociales - essentiellement les classes moyennes urbaines et les couches populaires, parmi lesquelles les groupes d'anciens et de nouveaux pauvres - apparemment convergentes dans leur rejet de ce régime qu'a exprimé la protestation sociale de décembre 2001 ne sont-elles intervenues que si tardivement ?

- Sur la base de quelle recomposition des forces sociales en présence - prenant en compte la grande hétérogénéité des groupes et des secteurs mobilisés, la différenciation sociale et la spécificité de leurs revendications particulières -, pourrait être envisagée la formation d'un nouveau consensus ? Sur quelles bases aussi pourrait se cristalliser un nouveau compromis institutionnel ?

La complexité des enjeux que soulèvent ces questions dépasse, bien évidemment, le propos de ce travail de synthèse dont la conclusion reste forcément inachevée. L'immédiateté des événements associés à l'éclatement de la crise en décembre 2001 rend en outre incertaine

⁹⁰ J. de Pena, « La dimension sociale de la crise argentine : éléments de réflexion », *op. cit.* (p. 2, version ronéotypée).

une analyse prospective d'ensemble, pour le moment. Il reste qu'à l'aide des enseignements de l'histoire longue de l'Argentine⁹¹, et eu égard aux retentissements des évolutions récentes, on devrait pouvoir enrichir ces questionnements et formuler des hypothèses plus précises sur le type de recomposition sociale et politique en cours. Quelques considérations analytiques peuvent être avancées à cet égard.

D'une part, sans prétendre comparer ce qui n'est pas comparable *stricto sensu* - et sans tomber de ce fait dans des rapprochements trop rapides -, le sens des transformations économique-sociales qui tout au long des années 1990 ont été à l'œuvre au sein de la société argentine, et surtout leurs conséquences (profondes et durables), ont sans doute un grand intérêt en vue d'une réflexion comparatiste sur le rapport des groupes sociaux au politique. Notamment en vue d'une lecture des « microfondements sociologiques » d'une décomposition des rapports sociaux qui s'exprime brutalement dans la remise en cause d'un ordre politique... Parfois sous des formes de protestation sociale qui évoquent un éclatement, voire une exaspération parmi les « laissés pour compte » - non sans risques de dérive autoritaire et d'émergence de *leaderships* néopopulistes. Mais aussi une exacerbation des clivages et des tensions dans « le vide laissé par le retrait de l'État et l'incapacité des acteurs politiques et sociaux d'enrayer le développement d'un processus de précarisation des conditions de vie des secteurs moyens et populaires de la société [qui] ont participé à la délégitimation des instances de représentation politiques et sociales traditionnelles »⁹². C'est dans cet immense vide que deviennent criants aujourd'hui le déficit de légitimité des acteurs et leur incapacité, si ce n'est l'inconsistance de leurs projets politiques, au profit du creusement des inégalités sociales et de la pénurie de ferment institutionnel pour les combattre à l'échelle nationale⁹³.

D'autre part, l'analyse des perspectives d'évolution de la situation argentine ne devrait certes pas négliger l'extraordinaire propension délibérative redéployée au sein d'une société mobilisée de façon hétérogène depuis début 2002 et même le potentiel de cette mobilisation : d'une part, en vue d'« une institutionnalisation de cette énergie afin de consolider une société civile porteuse d'une vie associative et des débats généraux, et d'autre part [en vue d'] une différenciation autour des thèmes significatifs pouvant réhabiliter la lutte politique comme mode productif et créatif de parvenir à un ordre public partagé. Mais - comme cela a été à juste titre soulevé - l'Argentine se trouve soumise à des contraintes extrêmes, qui limitent ses décisions de politique économique et sociale - au point que le terme de 'dépendance' semble actuellement plus approprié que jamais pour définir [la nature de] ce lien. Les possibilités de prendre des décisions politiques sur la base du jeu politique citoyen [soit sur la base du jeu politique engendré par la dynamique citoyenne] semblent extrêmement limitées si l'on ne veut pas rompre ses amarres avec le monde »⁹⁴.

⁹¹ En ce qui concerne par exemple les premiers plans de stabilisation et d'ajustement avec l'accord du FMI (1958), suite à l'épuisement des effets de la deuxième phase d'industrialisation par substitution d'importations (ISI), ainsi que les suivants, visant à pallier, outre le déséquilibre de la balance des paiements, le processus de « dérapage » des prix et des salaires, et le rôle de la contrainte extérieure « insurmontable » sans la mise en œuvre d'un frein aux tendances inflationnistes, cf. C. Himelfarb, « Libéralisme et hyper-inflation en Argentine », Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, décembre 1990, 32 p.

⁹² J. Montes Cató, J. de Pena, « Crise de représentation et fragmentation sociale : Le cas des piquetes et des 'coupeurs de route' argentins », ronéotypé, p. 7 ; in *L'Ordinaire latino-américain*, N° 188, Toulouse, IPEALT-Université de Toulouse-le-Mirail, avril-juin 2002, pp. 101-106.

⁹³ Cf. C. Lozano, « Catástrofe social en Argentina. La situación a junio del 2002 », Buenos Aires, Instituto de Estudios y Formación de la CTA (Central de Trabajadores Argentinos), ronéotypé, juin 2002, 19 p.

⁹⁴ I. Cheresky, « Entre la ciudadanía y la turba. Entre la renovación política y el orden a todo precio », ronéotypé, s/d, 2 p. (p. 1) ; notre traduction.

Or, tenant compte des enjeux émergents dans ce contexte, il paraît juste de postuler que la genèse et les raisons de cette fragilité du système institutionnel et des partis politiques, ne sauraient être cherchées dans des circonstances conjoncturelles, mais plutôt dans « l'atonie de la vie politique qu'a entraînée pendant les années 1990 la discipline du « discours unique » qui limitait la différenciation entre les forces politiques, et surtout dans l'expérience de l'Alianza »⁹⁵ : la coalition de centre-gauche élue aux élections présidentielles de 1999, dont la constitution (en 1997) avait engendré des espoirs de changement qui se sont trouvés déçus pendant son gouvernement. Car celui-ci s'est avéré impuissant pour changer l'orientation et renverser la logique du modèle économique instauré sous l'« ère Menem » et dès lors prédominant.

De ce point de vue historique - dans une sorte de « mise en abîme » qui révélerait pour ainsi dire « l'inconvertible » de la « convertibilité » -, paraissent évidents les constats de P. Salama dans un article visant à cerner « *la spécificité de la crise argentine [qui] s'explique certes en partie par la longue histoire du libéralisme, imposé par la dictature militaire en 1976, mais surtout aujourd'hui par les particularités de sortie de crise inflationniste du plan Cavallo en 1991* »⁹⁶. D'une part, « la profonde détérioration des conditions de vie et de travail ne date pas de l'éclatement de la crise mais de la logique même du plan de convertibilité, véritable piège et camisole de force dont il devenait jour après jour plus difficile de sortir sans coût social important. [...] [D'autre,] *les effets désastreux du plan de convertibilité pour la grande majorité de la population et plus particulièrement pour les catégories à revenu modeste, obéissent à une logique. Ils ne résultent pas de telles ou telles mesures erronées, sauf exception, mais de la dynamique même du modèle ultra-libéral institué.* Un exemple : les sorties de capitaux étaient légales, l'appréciation de la monnaie la favorisait, la globalisation financière dans le contexte du plan de convertibilité accentuait tout naturellement des comportements rentiers si préjudiciables à l'emploi, aux salaires, aux conditions de vie »⁹⁷.

« Comment cela a-t-il été possible ? »⁹⁸, politiquement parlant, demeure une immense question... Et c'est dans la tentative d'y répondre qu'il nous paraît potentiellement fructueux d'avoir recours à la notion de « micro-fondements » évoquée précédemment - comme une

⁹⁵ *Ibidem.*

⁹⁶ P. Salama, « L'Argentine : 'chronique d'une crise annoncée' », ronéotypé, s/d, 17 p. (p. 3 ; c'est nous qui soulignons) ; à paraître in D. Quattrocchi-Woisson, *L'Argentine contemporaine...*, *op. cit.*

⁹⁷ *Ibidem.* (p. 17 ; c'est nous qui soulignons). Concernant les conséquences de ces politiques d'État, l'auteur signale notamment : « certaines décisions de politique économique peuvent conduire à des situations extrêmes et le rejet démocratique de ces politiques, par la voie des élections, ne saurait suffire. Essentiel, ce rejet est parfois insuffisant lorsque les effets de ces politiques sont désastreux pour la majeure partie de la population. Cette responsabilité devrait être jugée » (p. 1).

⁹⁸ Telle était la formulation de l'une des trois « immenses questions » (les deux autres étant respectivement : « *Qu'est-ce qui s'est passé ?* [et] *Pourquoi cela s'est-il passé ?* ») auxquelles la philosophe Hannah Arendt ambitionnait de répondre avec sa réflexion sur le phénomène totalitaire qui a donné lieu à sa trilogie des *Origines du totalitarisme* (*L'Antisémitisme*, *L'Impérialisme*, *Le Totalitarisme*), initialement parue aux Etats-Unis en 1951. « Une interrogation née de la conviction d'être confrontée, avec les régimes nazi et stalinien, à une forme de domination radicalement inédite pour laquelle les outils familiers de la science politique - tyrannie, despotisme - n'étaient plus d'aucune utilité. Là, remarque-t-elle, c'est toute la culture occidentale qui « *s'est effondrée sur nos têtes* ». A. Laignel-Lavastine, « L'urgence de Hannah Arendt », « *Le Monde des livres* », 28 juin 2002, p. I (souligné dans l'original). Loin de suggérer des rapprochements qui seraient déplacés du point de vue thématique, nous voulons souligner la pertinence des grandes questions évoquées devant certains phénomènes historiques aux graves implications sociales, et pour comprendre lesquels il semble nécessaire avoir recours à des questionnements croisés de différents savoirs disciplinaires, ainsi qu'à d'autres outils que ceux de la pensée conventionnelle.

voie d'affinement de l'analyse effectuée. Tel que nous l'envisageons, l'application de cette notion ne tient pas à une sorte de transposition sociologique de l'approche de la micro-économie vis-à-vis de l'activité et des comportements économiques des individus. Elle est loin en ce sens de la tradition de l'individualisme méthodologique. Dans le cadre de l'analyse de la déstructuration de la société salariale que nous avons effectuée dans le cas de l'Argentine nous efforçant de mettre en œuvre une approche relationnelle, elle vise plutôt à constituer un outil permettant de formuler des hypothèses complémentaires, concernant les transformations macro-économiques et institutionnelles qui sont dans une large mesure à l'origine des processus d'appauvrissement, de précarisation et de désaffiliation des dernières années. Ceux qui se traduisent aujourd'hui par une véritable catastrophe sociale à l'échelle de ce pays d'environ 35 millions d'habitants : l'existence, d'après les données recensées par l'INDEC en mai 2002 et diffusées en août dernier, de 18,5 millions de pauvres (on l'a dit, plus de 50% de la population), dont 9 millions d'indigents, la plupart des pauvres et des indigents étant des enfants : 7 enfants sur 10 sont pauvres, et 4 parmi eux indigents⁹⁹.

Notre hypothèse est que ces mutations accomplies depuis les années 1990 n'auraient probablement pas trouvé force de légalité, notamment à travers les réformes structurelles mises en place dès le début de cette décennie, si le radical changement de régime d'organisation sociale qu'elles ont véhiculé n'avait pas développé en même temps quelque forme d'enracinement au niveau micro¹⁰⁰... C'est-à-dire aussi au travers des recompositions qui ressortent de l'ordre des référentiels de pensée et du symbolique, ceux-ci étant centralement en jeu à l'intérieur des processus de restructuration opérés dans un contexte social marqué par les symptômes d'épuisement du régime d'accumulation précédent et la vertigineuse décomposition des formes et dispositifs de régulation préalablement en vigueur.

C'est en ce sens que cette notion de « micro-fondements » peut s'avérer pertinente afin de reconstruire dans sa dynamique interactive, et sur la base d'expériences révélatrices des micro-fondements de la grande transformation institutionnelle de la société salariale à l'œuvre, le mouvement de recomposition qu'ont éprouvé simultanément les modes d'intervention sociale de l'État et le rapport salarial dans le cas argentin. Et ce, avec les conséquences socialement régressives et difficilement réversibles - à moyen terme, et même à long terme, eu égard à l'ampleur du désastre social - qui semblent correspondre à cette métamorphose de la question sociale à laquelle on assiste de nos jours dans la société argentine. Un pays dont la trajectoire spécifique et le caractère extrême de l'expérience récente - que l'on pourrait dire caricatural s'il n'était tragique - peuvent néanmoins être porteurs d'enseignements - y compris pour des agents et des organismes en position de pouvoir trop souvent prédisposés par leur habitus institutionnel à dispenser soit des remèdes sévères, soit des leçons de morale, notamment à l'intention des « pays en développement », sur la scène internationale.

⁹⁹ Une source complémentaire permet de préciser que « d'après le Système d'information, de monitorat et d'évaluation des programmes sociaux de la présidence argentine (Siempro), 70% des mineurs de moins de 18 ans vivent dans des foyers pauvres ou indigents ». Cf. BBC Mundo, Londres, 7 août 2002 ; cité par C. Augé, « Rêves en morceaux à Buenos Aires », in « *Le Monde diplomatique* », *op. cit.* p. 4.

¹⁰⁰ Quelques études de cas préalables nous offrent des éléments pour fonder empiriquement notre hypothèse concernant l'ancrage micro des événements. Cf. S. Peñalva, « Retirada del Estado, flexibilidad neoliberal y desintegración social a la luz de un enfoque institucionalista. Efectos y consecuencias sociales del proceso privatizador a partir de una revisión del caso de SOMISA », in M. Baima de Borri, S. Cesilini, A. Rofman (eds.), *Privatizaciones e impacto en los sectores populares*, *op. cit.*

En ces temps de globalisation, notamment financière, et de crise et remise en cause des institutions de régulation nationale, on trouve nombre d'exemples révélateurs d'autres « micro-fondements », y compris d'une certaine division du travail à cet égard. L'occasion des assemblées annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale qui se tiennent à Washington cette fin septembre 2002 sont les derniers en date. Ainsi, à la veille de ces sommets multilatéraux, d'une part, le président de la Banque mondiale (James Wolfensohn) avoue que « des revirements dommageables sont survenus récemment et la route à parcourir est longue [...] [pour annoncer que :] Il est temps de concrétiser ces engagements et initiatives partielles *en éliminant les derniers obstacles à la participation des pays en développement à l'économie mondiale* »¹⁰¹. D'autre part, prenant acte de l'imminence de l'élection présidentielle brésilienne - et du défi que ce pays pose dans le cadre de la crise financière ouverte en Amérique latine -, le directeur général du FMI, Horst Köhler, n'hésite pas à rappeler haut et fort - sur le ton de l'injonction péremptoire - la conditionnalité du prêt exceptionnel de 30 milliards de dollars consenti récemment à Brasilia : « *Le conseil que je donnerai au futur président brésilien, est qu'il doit revoir ses objectifs politiques et les rendre conformes à ses objectifs économiques* »¹⁰². C'est par rapport aux conséquences économiques et sociales associées à cette contrainte qui viserait à une suspension du politique à l'échelle nationale, que - sur la base des constats que permet le cas argentin - des positions critiques formulent aujourd'hui autrement les termes du choix : « *Il faut choisir entre la dictature du FMI ou tenter quelque chose de différent* »¹⁰³.

L'expérience de l'Argentine renferme aussi à cet égard des myriades d'enseignements dont devraient se faire écho tant de centres et de réseaux pouvant en tirer des leçons d'économie politique, ainsi que sur les liens entre pouvoir politique, régulation et intervention sociale. Et ce, en vue d'un comparatisme à portée institutionnelle¹⁰⁴ qui prendrait acte notamment de l'enchevêtrement des facteurs endogènes et exogènes qui commande le choix des stratégies de politique publique et sur les articulations complexes entre l'économie et le politique, lisibles dans leur mise en œuvre et dans ses implications multiples¹⁰⁵ - celles qui rendent très difficile l'ébauche d'une « sortie de crise » lorsque celle-ci devient structurelle. C'est ce qui ressort, *in fine*, à l'heure où l'État-nation est affaibli ou en déclin, et où la crise de la monnaie nationale semble à son tour retraduire la cassure accomplie qu'un processus de privatisation générale de la société comporte en termes des formes de production du lien social. L'absence d'« une » seule monnaie et même son éclatement, pour ce qui est du cas

¹⁰¹ J. Wolfensohn, « Les pays riches à la doivent montrer l'exemple », « *Le Figaro* » (Débats et opinions), 27 septembre 2002, p. 12 (la phrase est mise en avant encadrée, dans l'original ; c'est nous qui soulignons).

¹⁰² J.-P. Robin, « Dette. Le Brésil reste un 'bon élève' du FMI », « *Le Figaro Economie* », 27 septembre 2002, pp. I et IV (souligné dans l'original).

¹⁰³ C. Scaletta, entretien avec P. Salama : « Hay que elegir entre la dictadura del FMI o intentar algo distinto », Journal « *Página 12* », Buenos Aires, 5 avril 2002.

¹⁰⁴ Concernant les questionnements contemporains de l'économie du développement « au cœur des recherches régulationnistes », cf. les contributions au dossier thématique inclus à ce sujet dans *L'Année de la régulation* (Economie, Institutions, Pouvoirs), N° 5, Paris, Association Recherche et Régulation - Presses de Science Po, 2001-2002. Notamment : R. Boyer, « L'après-consensus de Washington : institutionnaliste et systémique ? » (pp. 13-56) ; M. Quémia, *Théorie de la régulation et développement : trajectoires latino-américaines* (pp. 57-103) ; J. Marques-Pereira, B. Théret, « Régimes politiques, médiation sociales de la régulation et dynamiques macroéconomiques » (pp. 105-143).

¹⁰⁵ Parmi les travaux récents dont l'apport est fort éclairant par rapport à ces enjeux dans le cadre de la mondialisation et des crises financières survenues depuis les années 1990, il faut sans doute souligner l'intérêt des deux suivants, dont l'optique non convergente s'avère pourtant complémentaire : J. Stiglitz, *La Grande désillusion*, trad. de l'anglais (américain) par P. Chemla, Paris, Fayard, 2002 ; J. Sgard, *L'Economie de la panique. Faire face aux crises financières*, Paris, Ed. La Découverte, coll. « Textes à l'appui », série Economie, 2002. (Cf. en particulier le chap. 5 « Le grand retour du taux de change : Argentine-Brésil », pp. 121-138).

argentin, met en évidence maintenant l'extrême fragilité et la précarité des supports (matériels et symboliques) sur lesquels repose - au tournant de ce siècle - la possibilité de préservation de la cohésion sociale.

Documents de travail MOST

Titres disponibles (janvier 2003)

1. *Les sociétés pluriculturelles et pluriethniques*. Henri Giordan, 1994. F/A/E
2. *Ville et gestion des transformations sociales*. Céline Sachs-Jeantet, 1994. F/A/E
3. *Différenciation des régimes de croissance et des gestions de la reproduction sociale*. Pascal Byé, 1994. F/A/E
4. *La recherche urbaine en Amérique latine. Vers un programme de recherche*. Licia Valladares, Magda Prates Coelho, 1995. F/A/E
5. *La gestion du multiculturalisme et du multi-ethnisme en Amérique latine*. Diego A. Iturralde, 1995. F/A/E
6. *Lo global, lo local, lo híbrido*. Heinz R. Sonntag, Nelly Arenas, 1995 (en espagnol seulement)
7. *Reflections on the challenges confronting post-apartheid South Africa*. B.M. Magubane, 1995 (en anglais seulement)
8. *La gestion locale et régionale des transformations économiques, technologiques et environnementales*. S. Jentoft, N. Aarsaether, A. Hallenstvedt, 1995. F/A/E/R
9. *Des partenariats dans nos villes pour l'innovation urbaine*. Francis Godard, 1996. F/A
10. *Diversité : bonne et mauvaise gestion. Le cas des conflits ethniques et de l'édification de l'État dans le monde arabe*. Saad Eddin Ibrahim, 1996. F/A
11. *Urbanisation et recherche urbaine dans le monde arabe*. Mostafa Kharoufi, 1996. F/A
12. *Public policy and ethnic conflict*. Ralph R. Premdas, 1997 (en anglais seulement)
13. *Some thematic and strategic priorities for developing research on multi-ethnic and multi-cultural societies*. Juan Diez Medrano, 1996 (en anglais seulement)
14. *La technologie de l'information au service de l'Organisation : Une véritable mutation sociale aux États-Unis*. Thomas R. Gulledge, Ruth A. Haszko, 1997. F/A/E
15. *Global transformations and coping strategies: a research agenda for the MOST programme*. Carlos R.S. Milani, Ali M.K. Dehlavi, 1996 (en anglais seulement)
16. *The new social morphology of cities*. Guido Martinotti, 1996 (en anglais seulement)
17. *Societies at risk? The Caribbean and global change*. Norman Girvan, 1997 (en anglais seulement)
18. *La reproduction des programmes sociaux : approches, stratégies et problèmes conceptuels*. Nico van Oudenhoven, Rekha Wazie, 1997. F/A

19. *VIH/sida et entreprise en Afrique : une réponse sociomédicale à l'impact économique ? L'exemple de la Côte d'Ivoire*. Laurent Aventin, Pierre Huard, 1997. F/A
20. *Le développement humain : problématiques et fondements d'une politique économique*. Siméon Fongang, 1997. F/A/E
21. *Condition salariale et intervention de l'État à l'heure de la globalisation : l'Argentine dans le Mercosur*. Susana Peñalva, 1997. F/A/E
22. *Les mouvements d'argent et le trafic de drogue dans le bassin amazonien*. Lia Osório Machado, 1998. F/A/E
23. *Cities unbound: the intercity network in the Asia-Pacific Region*. John Friedmann, 1998 (en anglais seulement)
24. *Género y nación en el Mercosur*. Elizabeth Jelin, Teresa Valdés, Line Bareiro, 1998. E/A
25. *Chile y Mercosur: ¿Hasta dónde queremos integrarnos?* Carolina Stefoni E., Claudio Fuentes S., 1998. E/A
26. *La producción mediática de nacionalidad en la frontera. Un estudio de caso en Posadas (Argentina) - Encarnación (Paraguay)*. Alejandro Grimson, 1998. E/A
27. *Globalización, regiones y fronteras*. Robert Abínzano, 1998. E/A
28. *Una navegación incierta: Mercosur en Internet*. Anibal Ford, 1998. E/A
29. *Los historiados y la producción de fronteras: El caso de la provincia de Misiones (Argentina)*. Héctor Eduardo Jaquet, 1998. E/A
30. *Democratic governance in multicultural societies*. Matthias Koenig, 1999. F/A/E
31. *Aspectos culturales de las migraciones en el Mercosur*. Fernando Calderón, Alicia Szmukler, 1999 (en espagnol seulement)
32. *The participatory city: innovations in the European Union*. Voula Mega, 1998 (en anglais seulement)
33. *Gestion urbaine et participation des habitants : quels enjeux, quels résultats ? Le cas de Yeumbeul, Sénégal*. Sylvaine Bulle, 1999 (en français seulement)
34. *Cannabis in Lesotho: a preliminary survey*. Laurent Lanier, 1999 (en anglais seulement)
35. *Violence related to illegal drugs, easy money and justice in Brazil: 1980-1995*. Alba Zaluar, 1999 (en anglais seulement)
36. *Drug trafficking in Mexico: a first general assessment*. Luís Astorga, 1999 (en anglais seulement)
37. *Les discours techniques et savants de la ville dans la politique urbaine*.

- H. Rivière d'Arc, J. Bitoun, M. S. Martins Bresciani, H. Caride, D. Hiernaux, A. Novick, S. Jatahy Pesavento, 1999 (en français seulement)
38. *Socio-economic transformations and the drug scene in India*. Gabriel Britto, Molly Charles, 1999 (pas disponible)
 39. *Geography of illicit drugs in the city of Sao Paulo*. G. Mingardi, 1999 (en anglais seulement)
 40. *La démarche comparative en sciences sociales. Esquisse pour un débat sur la méthode et les objectifs à partir de trois projets MOST menés au sein d'un réseau international de chercheurs*. Cynthia Ghorra-Gobin, 1999 (A/F)
 41. *Scientific diasporas: a new approach to the brain drain*. Jean-Baptiste Meyer, Mercy Brown, 1999 (en anglais seulement)
 42. *Science, economics and democracy: selected issues*. Dominique Foray, Ali Kazancigil, 1999 (en anglais seulement)
 43. *Impact économique et social de la culture du pavot sur la communauté des Yanaconas au sein du Massif colombien*. Thierry Colombié, 1999 (en français seulement)
 44. *The relationship between research and drug policy in the United States*. Laurent Laniel, 1999 (en anglais seulement)
 45. *Coping with global economic, technological and environmental transformations: towards a research agenda*. Yoginder K. Alagh, 2000 (en anglais seulement)
 46. *ONG, gouvernance et développement dans le monde arabe*. Sarah Ben Néfissa, 2000. A/F
 47. *El Crepúsculo del estado-nación: una interpretación histórica en el contexto de la globalización*. Ariel Français, 2000 (en espagnol seulement)
 48. *Urban development, infrastructure financing and emerging system of governance in India: a perspective*. Amitabh Kundu, 2000 (en anglais seulement)
 49. *Quelques aspects du développement économique, social et politique aux îles du Cap-Vert (1975-1999)*. Elisa Andrade, 2000 (en français seulement)
 50. *Managing cultural, ethnic and religious diversities on local, state and international levels in Central Europe: the case of Slovakia*. Dov Ronen, 2001 (en anglais seulement)
 51. *Keeping away from the Leviathan: the case of the Swedish Forest Commons*. Lars Carlsson, 2001 (en anglais seulement)
 52. *The Logic of Globalisation: Tensions and Governability in Contemporary society*. Gilberto Dupas, 2001 (en anglais seulement)
 53. *NGOs, Governance and Development in Latin America and the Caribbean*. Jorge

- Balbis, 2001. A/E
54. *Les projets de développement en milieu urbain : le quartier, l'état et les ONG.* Denis Merklen, 2001. F/A
 55. *Coping under Stress in Fisheries Communities.* Unnur Dis Skaptadottir, Jogvan Morkore, Larissa Riabova, 2001 (en anglais seulement) (en préparation)
 56. *Governance, Civil Society and NGOs in Mozambique.* Stefano Belluci, 2001 (en anglais seulement)
 57. *Industrial growth in small and medium towns and their vertical integration : The case of Gobindgarh, Punjab, India.* Amitabh Kundu and Sutinder Bhatia, 2001 (en anglais seulement)
 58. *Centro y regiones en México ante la gobernabilidad democráticas en México.* Mesa Redonda, 2002 (en espagnol seulement)
 59. *Democratising Global Governance : The challenges of the World Social Forum.* Francesca Beausang, 2002 (en anglais seulement)
 60. *Governanza y gobernabilidad democraticas en México.* Mesa Redonda, 2002 (en espagnol seulement)
 61. *La question Bamiléké pendant l'ouverture démocratique au Cameroun : retour d'un débat occulté.* Dieudonné Zognong, 2002 (en français seulement)
 62. *Education for Democratic Governance: Review of Learning Programmes.* Carlos Santiso, 2002 (en anglais seulement)
 63. *Language diversity in multicultural Europe : Comparative perspectives on immigrant minority languages at home and at school.* Guus Extra et Kutlay Yagmur, 2002 (en anglais seulement)

F = français ; A = anglais ; E = espagnol ; R = russe